



Me Paul Gagné

La Jeune chambre envisage des moyens de pression

GRANBY (MT) — "L'Opération hôpital" lancée par la Jeune chambre de Granby commence à prendre forme. Me Paul Gagné, président de la Commission chargée d'assurer la mise sur pied d'un vaste mouvement de pression auprès des autorités provinciales, relativement à la décision récente d'abandonner le projet de construction d'un nouvel hôpital à Granby, nous précisait hier le sens et la portée de cette action. "C'est un mouvement de pression, dit-il, qui débute avec des déclarations, mais qui pourrait par la suite se poursuivre par des moyens beaucoup plus positifs et directs si aucun résultat n'est obtenu."

Par exemple, d'expliquer Me Gagné, on pourrait demander à M. Castonguay, ministre de la Santé dans le cabinet Bourassa, de venir justifier devant la Jeune chambre locale et la population de Granby, les raisons qui ont motivé la décision prise. Pour le président de la Commission, un geste symbolique serait la levée d'une pellette de terre par les différentes associations de Granby. Ce serait certes là un moyen de sensibiliser encore davantage la population à ce grave problème.

Enfin, on n'écarte pas non plus la possibilité de se rendre à Québec, si la chose est nécessaire, afin de tenter d'obtenir une révision de la décision prise la semaine dernière.

Dans la mise en marche de ce vaste mouvement de protestations, différentes étapes doivent être franchies. Ainsi, le premier geste de la Chambre fut d'expédier aux autorités concernées un télégramme dénonçant la décision prise, considérant que les raisons invoquées, soit les restrictions budgétaires et la régionalisation des services, n'étaient que des artifices considérant la priorité du projet.

En réponse à ce télégramme, le premier ministre Bourassa a fait savoir qu'il en transmettait le texte au ministre de la Santé, afin qu'il examine vos représentations et qu'il vous fasse part de ses

commentaires en regard des exigences de la politique de santé du gouvernement pour l'ensemble du Québec et plus spécialement pour votre région.

Or, M. Castonguay avait lui-même reçu le texte de ce télégramme, qui avait été envoyé à M. André Lague, président de l'Association Libérale du comté de Shefford.

"Quand nous parlons d'obtenir des résultats, de conclure Me Gagné, on pense évidemment à autre chose qu'une telle réponse..."

D'autres étapes

La seconde étape est la demande d'appui de la part de tous les mouvements de Granby. A ce sujet, une trentaine de lettres devaient être malées hier, afin d'invoquer les organismes, que ce soit le secteur professionnel, commercial, syndical, social, étudiant ou autres, à appuyer la Jeune chambre dans l'action entreprise.

Enfin, c'est l'ensemble de la population qu'on tentera de rejoindre afin de la sensibiliser d'abord au problème, et ensuite pour coordonner les protestations qu'on voudrait voir s'élever, afin qu'on revienne sur la décision prise, qu'on dote finalement Granby d'un hôpital dont la nécessité n'est plus à démontrer.

Mouvement régional

La construction du complexe hospitalier qu'on a presque réussi à obtenir pour Granby avait évidemment des implications régionales. Tenant compte de ce fait Me Gagné a expliqué que la Jeune chambre tout en centralisant son travail sur le problème de l'hôpital, entendait également l'étendre à toute la région. On a déjà refusé un Centre administratif, on a déjà refusé un Palais de justice, on vient de refuser officiellement la construction d'un foyer d'hébergement à Bedford. Pour le président de la Commission, une telle situation a des implications profondes non seulement pour notre ville, mais également pour toute notre région. Et la Jeune chambre veut aller jusqu'à ce niveau pour faire pression auprès des autorités provinciales.

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Le Centre d'affaires Notre-Dame pourrait bien s'enrichir de nouveaux membres prochainement. Certains marchands du bas de la ville, particulièrement sur la rue Principale, entre les rues St-Charles et Laval, seraient en effet intéressés à faire partie de l'organisation. Ceci leur permettrait d'avoir leur mot à dire à l'occasion des réunions, et de profiter également des décorations de la rue Principale, à l'occasion de la période des fêtes. Signalant qu'ils ont été oubliés dans le passé, les marchands concernés voudraient faire une demande officielle d'adhésion à l'organisme.

—

Pour la troisième année consécutive, les Loisirs de Granby offrent cet automne des cours de patinage artistique. Ceux-ci, qui sont déjà inscrits doivent se présenter à la petite patinoire du Palais des Sports pour cinq heures vendredi. On procédera alors au classement des participants. Par ailleurs, on signale qu'une cinquantaine de places sont encore disponibles pour ces cours, qui seront donnés par Mme Hélène D'Anjou et Mme Claire Desjardins. Les personnes intéressées à donner leur nom peuvent se présenter dans le hall d'entrée du Palais des Sports, ce soir, à 7 heures p.m.

—

Me Jean Goyette vient d'être nommé juge de la Cour municipale de Granby, selon une décision du ministre québécois de la Justice, Me Jérôme Choquette. On sait que

Me Goyette s'y connaît déjà dans ce domaine, étant juge municipal à Waterloo depuis 1967 et à Cowansville depuis 1967.

—

Par ailleurs, la Cour du Banc de la Reine du district judiciaire de Bedford s'ouvrait hier, sous la présidence du juge Evender Veilleux.

—

Les "Rigolos", club de raqueurs de Farnham, procédera samedi soir prochain au couronnement de sa reine. Il s'agit en l'occurrence de Mlle Nicole Paré, qui s'est mérité cet honneur en vendant le plus grand nombre de billets au profit du club. Deux autres candidates aspiraient également au titre. Il s'agit de Mlle Mariette Gibeault et Mlle Ginette Tétreault, qui deviendront les duchesses du club. Après le couronnement de Nicole I et la remise des prix tant à la reine qu'aux duchesses, la soirée se terminera par une grande danse. L'événement se déroulera au Centre culturel de Farnham.

—

Après l'hôpital de Granby, c'est le Reflet, projet de foyer d'hébergement pour personnes âgées à Bedford, qui subit le régime d'austérité du gouvernement provincial. La présidente de la Corporation du Reflet, vient de recevoir une lettre demandant que tous les documents et les livres comptables de l'organisme soient retournés aux autorités provinciales et que toute activité relativement à ce projet soit suspendue...

—

Une grande manifestation culturelle et artistique aura lieu à l'Édifice de la Fondation J. A. Bombardier, à Valcour, du 15 au 19 octobre courant. Une exposition de livres, de peintures, de céramiques aura alors lieu, à laquelle toute la population de la région est cordialement invitée. De plus, la troupe de théâtre locale, "Les Baladins" joueront deux pièces de théâtre, le 17. Une première représentation aura lieu à deux heures de l'après-midi, à l'intention des jeunes, alors qu'il y aura reprise à 8 heures le soir pour les adultes. Une comédie d'Eugène Labiche et un drame de Vercors seront alors à l'affiche.

Alain Thibodeau au premier rang CADAC

DRUMMONDVILLE (JM) — Alain Thibodeau qui a jusqu'ici accumulé 550.31 points détient le premier rang au classement du championnat des slaloms CADAC.

Bernard Massé et Bob Roy avec respectivement 494.56 et 484.73 points suivent en deuxième et troisième position tandis que Jean Legendre avec 419.50 occupe le quatrième rang. François Charette, Serge Lahaie, Réal Lavallée, Fernand Audet, Normand Chapiron et Jean-Claude Cloutier suivent au classement individuel.

Le conseil maintient ses positions

GRANBY (MT) — L'intervention récente de M. Paul O. Trépanier, ex-maire de Granby auprès du ministre des Affaires municipales, pas plus que ses représentations antérieures auprès du conseil lui-même, n'ont ébranlé celui-ci dans sa décision de maintenir une résolution à l'effet d'accorder à M. Pierre H. Boivin, commissaire industriel, une "commission" sur les terrains industriels vendus par l'entremise de celui-ci.

A l'occasion d'une opinion légale, le conseiller juridique, de la cité, Me Guy Arsenault, a simplement "de faire la sourde oreille à ceux qui, empreints d'un faux légalisme, voudraient que cette résolution soit rescindée". Celui-ci précise qu'il n'y a rien d'illégal dans la façon de procéder ajoutant qu'on peut très bien continuer comme on l'a fait jusqu'ici.

L'entente

Par cette entente, on sait que le commissaire industriel de Granby touche une rétribution spéciale de \$0.005 le pied carré de terrain vendu pour fins industrielles. La limite d'espace dont tient compte l'arrangement est fixé à cinq

fois la superficie de l'édifice qui s'élèvera sur le terrain en question. Cette somme est versée par la municipalité, au moment où les travaux de construction sont mis à exécution.

Pour M. Trépanier, une telle mesure serait illégale, surtout du fait que ces "commissions" accordées afin de stimuler encore davantage le développement industriel de notre ville, ne seraient pas incluses dans le prix de revient des terrains concernés. Or, il précise qu'un article de la loi des Cités et Villes stipule que le prix de vente des terrains pour fins industrielles doit tenir compte du prix d'achat et de tous les autres déboursés relatifs à son acquisition.

A deux reprises

On sait que l'intervention de M. Trépanier auprès du ministre des Affaires municipales est la seconde tentative de sa part pour faire rescinder ce règlement, qu'il considère illégal. Il y a quelques mois, il avait fait ses représentations directement au conseil municipal, et c'est devant l'absence de réaction qu'il a décidé cette fois de s'adresser directement à Québec.

La victime d'un délit de fuite commence à parler

GRANBY, (MT) — Un tragique accident de la circulation, survenu le 12 septembre dernier sur la route menant de Granby à West Shefford, accident que les autorités policières n'avaient pas ébruité pour éviter de nuire aux progrès de leur enquête, connaît maintenant un dénouement au cours des prochains jours.

Un adolescent de 17 ans, André Gaudette, demeurant sur la route rurale No 1, à Granby, avait alors été happé par une automobile, au moment où il marchait sur le rebord du chemin. Le conducteur du véhicule impliqué avait continué sa route, laissant le jeune Gaudette gémir dans le fossé. L'adolescent avait alors subi des fractures au bassin et à la jambe gauche, de sorte qu'on a craint pendant un certain temps pour sa vie. Surtout qu'il avait séjourné sur les lieux de l'accident pendant quelques heures avant que quelqu'un n'entende ses plaintes et ne lui porte secours.

Sérieusement blessé

La Sûreté du Québec, détachement de Granby, avait évidemment ouvert une enquête en rapport à cette affaire, mais jusqu'à présent, aucun indice sérieux ne permettait d'orienter les recherches. Cloué sur son lit d'hôpital, le jeune Gaudette n'était pas en mesure de parler. Personne n'ayant eu connaissance de l'accident, les policiers n'avaient rien de précis pour faire avancer l'enquête.

Son état s'améliore

Or voici que depuis quelques jours, l'état de la victime s'améliore. C'est ainsi que les policiers ont pu l'interroger. On a alors obtenu certains renseignements qui pourraient s'avérer très précieux pour retracer l'auteur de ce délit de fuite. Par exemple, on a réussi à connaître le couleur de la voiture en question, de même que l'année et le modèle de sa fabrication.

Il a évidemment été impossible de savoir le numéro des plaques d'immatriculation de la voiture, à cause des circonstances de l'accident. De plus, celui-ci a eu lieu en crépuscule, ce qui n'était pas pour favoriser un tel détail.

Les policiers orientent cependant leur travail selon une hypothèse bien précise: on présume en effet que l'accident pourrait avoir été causé par un automobiliste de la région. En partant de cette possibilité, on espère pouvoir au cours des prochains jours, apporter plus de lumière sur toute cette affaire.

Un bébé trouvé mort dans ses langes

GRANBY, (MT) — Un décès tragique est survenu récemment à Granby, alors qu'un bébé de huit mois a été découvert étouffé dans ses couvertures. La victime est le jeune Pascal LaFrance, fils de M. et Mme Denis LaFrance, demeurant au 50, rue St-Hubert, app. 20. La macabre découverte a été faite par les parents eux-mêmes, à leur réveil, alors qu'ils se sont aperçus, en soulevant les couvertures, que le bébé était tout bleu et qu'il ne respirait plus.

Le docteur

De toute urgence, on a mandé le docteur Maurice Noisueux sur les lieux, mais celui-ci n'a pu que se rendre à l'évidence

de la Coopérative agricole de Granby. Un tel succès fait de la Coopérative la championne de tout le pays dans cette catégorie.

C'est d'ailleurs devenu une tradition pour la Coopérative de Granby de se voir honorer à l'occasion de cette Exposition Nationale. Depuis cinq ans qu'elle y participe, elle a toujours remporté de nombreux prix à cette occasion.

La section des beurres et fromages. Un de ces fromages en particulier s'est mérité la plus haute cote jamais accordée à cette exposition, conservant 98.5 p.c. des points.

Championne au Canada

Dans le seul domaine des fromages, quatre premiers prix sont allés à des produits

La Coopérative agricole de Granby se signale encore

de la Coopérative agricole de Granby. Un tel succès fait de la Coopérative la championne de tout le pays dans cette catégorie.

C'est d'ailleurs devenu une tradition pour la Coopérative de Granby de se voir honorer à l'occasion de cette Exposition Nationale. Depuis cinq ans qu'elle y participe, elle a toujours remporté de nombreux prix à cette occasion.

La section des beurres et fromages. Un de ces fromages en particulier s'est mérité la plus haute cote jamais accordée à cette exposition, conservant 98.5 p.c. des points.

Championne au Canada

Dans le seul domaine des fromages, quatre premiers prix sont allés à des produits

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE, (RG) — La Commission scolaire de Drummondville a tenu son assemblée régulière mensuelle récemment au centre administratif de la rue St-Georges sous la présidence de Mme Jeanne Lafrenière et en présence de tous les commissaires.

Les commissaires ont un peu bousculé l'ordre du jour en sautant, dès le début de l'assemblée, à l'item no 8, soit l'ouverture des soumissions pour l'huile à chauffage des édifices de la locale de même que pour l'école polyvalente Robert Ouhmet, d'Acton Vale. Un total de sept soumissionnaires ont présenté des prix et le contrat de 530,000 gallons a été accordé à la compagnie Imperial Oil, de Montréal, et qui sera distribué par le concessionnaire local, M. Réal Benoit. Les prix soumis par cette compagnie étaient de \$0.1133 le gallon pour les édifices locaux et de \$0.1221 le gallon pour la polyvalente d'Acton Vale.

Les autres soumissionnaires, dont les prix étaient tous plus élevés que locale, l'Imperial Oil, étaient les trois Irving de Drummondville, la firme locale Prince et Blanchette, Fournier huile à chauffage, de Drummondville également, les pétroliers Drummond, Texaco et Gulf Oil.

A la suite d'une lettre du service des incendies de Drummondville, dans laquelle le Lieutenant Jonde mentionne que la cour de l'école St-Georges n'est pas sécuritaire, les commissaires ont décidé d'y poser un clôture. Ce sera le commissaire Jules Joyal qui verra à la bonne marche des travaux.

Dernière séance avant les élections

Le conseil de Wendover-Simpson tient une réunion des plus laborieuses

DRUMMONDVILLE, (AR) — La protection des incendies, le pavage des rues, l'ouverture des chemins d'hiver la vente d'une maison, un projet d'expropriation ainsi que les futures élections municipales, tels furent les principaux sujets qui ont été abordés lors de la dernière réunion du conseil municipal de Wendover et Simpson.

Les autorités municipales de Wendover et Simpson se sont penchées sur le problème de la protection contre les incendies dans les parties rurales de la municipalité et en est venu à la décision d'organiser un service pour combattre le feu dans les rangs de la campagne environnante.

A cet effet un montant de \$30,000 a été géré à même les fonds du trésor public, pour l'achat de camions cierns qui assureront cette protection. La décision finale ne sera cependant prise qu'après les rencontres qui doivent avoir lieu avec les autorités municipales de St-Cyrille, et St-Joachim pour tenter de les intéresser à ce service et de mettre sur pied un seul service de protection pour tout le territoire rural de ces municipalités.

Pavage de rues

Les autorités municipales ont également décidé de geler un autre montant de \$30,000 et cela dans le but de repaver toutes les rues de la municipalité, même celles qui n'étaient pas pavées, avant le



ASSEMBLEE SPECIALE — La Fédération des syndicats des producteurs de lait du Québec a tenu une assemblée générale spéciale lundi au motel Le Dauphin de Drummondville. De très importantes décisions concernant la politique laitière ont été prises à cet occasion. Dans l'ordre, MM. Roger Rousseau, 1er vice-président (Nicolet), Lucien Williams, 2e vice-président (St-Cézaire) Paul-A. Tardif, président (St-Nicholas-Lévis), Maurice Mercier, secrétaire et directeur de la mise en marché à la Confédération de l'U.C.C. Voir nouvelle sur le sujet en page 25. (Photo La Tribune, Drummondville)

10e anniversaire

La campagne des petits souliers se tiendra du 11 au 17 octobre

DRUMMONDVILLE, (AR) — L'Association des Voyageurs de Commerce de Drummondville qui est à l'organisation de la collecte annuelle de l'œuvre des Petits souliers, entend bien faire de cette campagne, à l'occasion de son 10e anniversaire, un succès sans précédent.

La campagne, qui se tiendra cette année dans la semaine du 11 au 17 octobre 1970 a comme objectif, de recueillir une somme de \$3,000 objectif qui sera poursuivi par la vente de chandelles, dans le grand Drummondville.

Dans le passé ces chandelles se vendaient à \$1 l'unité, mais cette année les personnes qui voudront encourager l'œuvre pourront en avoir deux pour le même prix et pourront par le fait même courir la chance de se mériter l'un des 7 prix de \$100 qui seront offerts à l'oc-



HONNEURS INDIVIDUELS — La ligue de balle-molle O'Keefe de Waterloo, rendait honneur aux champions des disciplines individuelles lors de sa soirée de clôture, samedi soir dernier à l'hôtel Warden. Gilles Auclair, artilleur du Jolicoeur TV, qui a terminé la saison régulière avec une fiche de 12 victoires contre aucun revers, ainsi qu'Andrew Sanschagrin et Jeannot Petit du Bazinet et Fils qui ont terminé égaux en tête des frappeurs avec des moyennes de .527 recevaient alors les trophées O'Keefe décernés pour ces titres. Sur la photo dans l'ordre habituel: Andrew Sanschagrin, Armand Lemay, président du circuit, Gilles Auclair, Gilles Pouliot, représentant Dow-O'Keefe, commanditaire du circuit, ainsi que Jeannot Petit. (Photo Studio Marcel Côté)



DEUX CHAMPIONNATS — L'équipe Jolicoeur TV de la ligue de balle-molle O'Keefe de Waterloo créait un précédent dans les annales de ce sport à Waterloo en remportant les honneurs de la saison régulière et ceux des séries de fin de saison sans connaître la défaite, soit en dix-sept parties. Les trophées emblématiques de ces exploits leurs étaient remis lors de la soirée de clôture du circuit, samedi soir dernier à l'hôtel Warden ou plus de trois cents sportifs s'étaient donnés rendez-vous. Sur la photo dans l'ordre habituel on reconnaît Guy Brousseau, gérant Armand Lemay, président du circuit, Ernest Bieri, président de Jolicoeur TV, commanditaire de l'équipe, Gilles Pouliot, représentant O'Keefe, commanditaire du circuit, Gilles Auclair, capitaine et Réal Moore, instructeur. (Photo Studio Marcel Côté)

maison sur la rue Lupien et appartenant anciennement à un M. Dionne. La plus haute soumission présentée par M. Berthiaume n'était que de \$1 de différence avec la seconde des deux soumissions reçues et c'est pour la somme de \$201 que M. Berthiaume s'est porté acquéreur de la maison qu'il devra cependant démanteler dans les quinze jours, pour permettre l'ouverture de la rue Pie XII vers la rue Lupien.

Chemins d'hiver

Les conseillers ont également accepté les soumissions présentées par M. Albani Martel de St-Charles et M. Clément Joyal, de St-Cyrille, pour l'ouverture des chemins d'hiver, dans les trois circuits établis, et cela pour un contrat de trois ans.

Expropriation

Lors de la même réunion, bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise, il a été tout de même question d'un projet d'expropriation de la résidence de M. Onil Allie, sur la rue Hamel, afin de faire déboucher cette rue et faire un boulevard. Cette question doit cependant faire l'objet d'autres études avant qu'une décision finale ne soit prise.

Elections

Les élections municipales sont dans l'air à Wendover et Simpson et la mise en nomination sera tenue le 25 octobre, tandis que les élections, si un appel au peuple est nécessaire, aura lieu le 1er novembre.

Actuellement deux des trois conseillers sortant de charge ont manifesté leur intention de briguer les suffrages pour de mandater un renouvellement de mandat. Il s'agit des conseillers Charles Théroux et Emilien Guillemette. Le troisième conseiller M. Bruno Janelle pour sa part a manifesté le désir de se retirer de la politique municipale et la rumeur veut également qu'il parraîne M. Claude Lauzière, comme son successeur à ce siège.

Comité et programme

L'œuvre des Petits souliers, est une initiative de l'APVC, dont le président est M. Clément Gélinais.

M. Gerry Lemieux, vice-président de l'Association est le président du comité de l'œuvre des Petits souliers tandis que M. Yvan Daniel est le président de la campagne.

Ces personnes sont assistés dans leur travail par Mme Bernard Boivin, trésorière, Mlle Gisele Labonté secrétaire, M. Bruno Boissonneault et Gerry Lemieux, responsables de la répartition des territoires, et Jacques Lambert, responsable du comité des téléphones.

Pour leur semaine de campagne les voyageurs se sont tracé un programme d'action qui prévoit, dimanche le 11 octobre, la lecture d'un message dans toutes les églises du 12 au 16, des téléphones qui seront faits par le comité aux différents commerces de la ville pour les dons spéciaux, mardi le 13 ouverture de la campagne à l'hôtel de ville, vendredi le 16, vente de chandelles dans les endroits publics, samedi le 17, vente des chandelles par les maisons dans tout le grand Drummondville et finalement le même soir attribution des prix, à 9 heures du soir, aux personnes gagnantes qui seront appelés à se rendre au Centre civique, dans un local mis à la disposition de l'association pour cette occasion.

Protection contre les incendies

BONSECOURS — La municipalité de Bonsecours s'organisera au chapitre de la protection contre les incendies grâce à l'aménagement du service régional d'aqueduc réalisé par Valcourt.

Des borne-fontaines seront installées dès que l'entrepreneur sera prêt à entreprendre les travaux.

Le service sera fourni à Bonsecours du fait qu'il y aura des pressions de 90 livres sur les borne-fontaines et l'on se servira simplement de boyaux lors des incendies.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (CG) — Jeudi prochain, à 7 h. au CEGEP de Thetford, tous les organismes culturels de la région de l'Amiante se réuniront dans le but de former un comité chargé d'assurer une meilleure planification des différents spectacles qui se donneront cette année dans la région.

Michel Conte, auteur, compositeur et interprète bien connu était à Thetford Mines lundi dernier pour pratiquer avec la chorale Clair-Matin. Michel Conte donnera un spectacle à Thetford le 28 octobre courant.

Incidentement, Michel Conte, s'est élevé contre l'attitude de certains prêtres de la région, attitude qui n'est pas du tout conforme aux principes de charité qu'ils prônent dans leurs sermons du dimanche.

Dans le but d'alimenter le nouveau secteur de St-Maurice, on construira bientôt un réservoir d'une capacité de 2,600,000 de gallons.

La cité de Thetford Mines est en train de faire préparer les plans et devis pour l'élargissement du boulevard Smith. Des qu'ils seront prêts, on devrait lancer les soumissions et la construction suivra peu après.

Les travaux de construction de la résidence d'étudiants "La Maisonnée" ont débuté depuis peu. Nous devrions avoir plus de détails demain, le CEGEP étant supposé nous faire parvenir un communiqué de presse.

Les chiffres de la Commission scolaire de Black Lake révèlent que 1,011 élèves fréquentent l'école primaire et 1,387 la polyvalente, ce qui nécessite l'emploi de 80 professeurs.

C'est cette semaine qu'est supposé débuter le pavage des rues du nouveau secteur St-Maurice. Le tout devrait être commencé depuis quelque temps déjà, mais la mauvaise température a empêché le début des travaux.

A la suite d'un éditorial paru la semaine dernière dans l'hebdomadaire "Le Progrès", M. Bernard Dumont, député du comté de Mégantic, a fait une violente sortie contre les journalistes de la région de l'Amiante. Selon M. Dumont, un bon journaliste convoque lui-même ses conférences de presse. Le député de Mégantic aurait peut-être intérêt à s'informer sur ce qu'est une conférence de presse.

Chronique municipale

THETFORD MINES, (CG) — Pour faire suite aux soumissions reçues le 28 septembre 1970, la Cité de Thetford Mines confie au plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Lynn Company Limited, l'achat de tous les tuyaux d'aqueduc et d'égouts apparaissant sur une liste fournie à cette fin par la Cité de Thetford Mines, le tout pour le prix total de \$6,479.10.

Pour faire suite aux soumissions reçues le 28 septembre dernier, la Cité de Thetford Mines confie au plus bas soumissionnaire, en l'occurrence J.E. Ferland Limitée, l'achat de trois borne-fontaines, au prix total de \$823.33, taxe fédérale incluse.

Pour faire suite aux soumissions reçues le 28 septembre dernier, la Cité de Thetford Mines confie au plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Francis Hankin & Company Limited, l'achat de tout le matériel léger d'aqueduc apparaissant sur une liste fournie à cette fin par la Cité de Thetford Mines, le tout pour le prix total de \$2,563.32.

Ces trois adjudications sont sujettes à l'approbation du règlement no 823 de la cité par le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale de Québec.

La Cité de Thetford Mines achètera de M. Laval Turcotte, pour le prix nominal de \$1, les lots 24-F-60 et 24-F-78 dans le rang IV du Canton de Thetford, circonstances et dépendances sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit. Ces lots devront être utilisés par la Cité de Thetford Mines comme rues ou pour fins d'utilité publiques seulement.

La Cité de Thetford Mines retiendra les services du Bureau des examinateurs des Electriciens de Victoriaville pour le prix de \$2,100 en vue d'effectuer des expertises de distribution électrique des propriétés qui seront démolies dans la phase 2 du programme de rénovation urbaine de la cité.

La Cité de Thetford Mines retiendra les services de Mlle Suzanne Labbé durant une période de probation de six mois à compter du 22 septembre 1970, à titre d'apprenti-commis au service de la trésorerie de la cité. Le salaire et les conditions de travail de Mlle Labbé seront ceux déterminés à la convention collective de travail entre le Syndicat des employés salariés de la Cité de Thetford Mines et la Cité de Thetford Mines.

Obligations émises en faveur de la Société d'Habitation

THETFORD MINES (CG) — Le contrat prévoit en outre que des obligations seront émises le 1er juillet de chaque année en faveur de la Société d'Habitation du Québec pour garantir le remboursement des sommes avancées pendant les douze mois précédents.

Etant donné qu'à la date du 1er juillet 1970, la Société d'Habitation du Québec avait avancé \$283,835.90 au cours des 12 mois précédents, la Cité de Thetford Mines a décidé d'émettre des obligations pour un montant égal à cette somme, conformément aux termes et conditions du contrat signé le 9 octobre 1969.

Un bébé trouvé mort dans ses langes

GRANBY, (MT) — Un décès tragique est survenu récemment à Granby, alors qu'un bébé de huit mois a été découvert ébouffé dans ses couvertures. La victime est le jeune Pascal Lafrance, fils de M. et Mme Denis Lafrance, demeurant au 50, rue St-Hubert, app. 20. La macabre découverte a été faite par les parents eux-

mêmes, à leur réveil, alors qu'ils se sont aperçus, en soulevant les couvertures, que le bébé était tout bleu et qu'il ne respirait plus.

De toute urgence, on a mandé le docteur Maurice Noiseux sur les lieux, mais celui-ci n'a pu que se rendre à l'évidence et confirmer ce qu'on craignait: l'enfant était mort.



FORMATION DES PRETRES — On veut mettre l'accent sur la formation des prêtres cette année dans le diocèse de Nicolet. Sur la photo discutant de ce projet, les Romuald Arbina de Victoriaville, Basile Frisson de Victoriaville, Georges-Etienne Picard de Ste-Georgette et Marcel Desrosiers de St-Guilhem. (Photo La Tribune, Victoriaville)

M. Léopold Corriveau candidat à la convention libérale dans Frontenac

THETFORD MINES, (CG) — Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier après-midi à son domicile, M. Léopold Corriveau figure bien connue de la région de l'Amiante, a officiellement annoncé qu'il posait sa candidature à la convention libérale du 11 octobre en vue de choisir le candidat libéral qui briguera les suffrages aux élections partielles du comté de Frontenac le 16 novembre courant. M. Corriveau a ainsi motivé son geste:

"Depuis qu'il est question d'une élection partielle dans le comté de Frontenac, plusieurs citoyens et plusieurs militants libéraux du comté de Frontenac m'ont demandé de me présenter à la convention du parti libéral fédéral qui aura lieu le 11 octobre à Thetford Mines, pour cette élection partielle.

Ayant une expérience de plusieurs années à la Commission scolaire de Thetford comme commissaire et comme président, étant commissaire à la région de l'Amiante depuis sa fondation, ayant participé à différents mouvements syndicalistes et sociaux et par les pressions qui m'ont été faites par différentes personnes sérieuses de la région, j'ai décidé de laisser porter mon nom comme candidat à l'élection partielle qui aura lieu dans Frontenac.

"Si le passé est garant de l'avenir, ceux qui me connaissent savent que quand je m'at-

taque à un problème j'y mets de mon temps et de mon expérience. Soyez assurés que si, le 11 octobre, je suis élu comme candidat officiel du parti libéral fédéral, soyez assurés de mon entière collaboration et de mon dévouement."

M. Corriveau a poursuivi: "Malheureusement les gens semblent désintéressés de la présence du gouvernement fédéral en étant sur l'impression qu'il n'y a aucun problème actuellement qui peut être résolu dans la région par le gouvernement fédéral. La raison est que depuis plusieurs années nous manquons de représentants sérieux et surtout nous manquons d'informations. Il y a une foule de problèmes qui pourraient être résolus si vous aviez un représentant qui serait à votre disposition et qui collaborerait avec le gouvernement qui est actuellement en place, et je voudrais vous en énumérer quelques-uns: les problèmes urbains, l'habitation à prix modique, le transport, la pollution, l'étude des environne-

ments urbains, les problèmes sociaux, les allocations travail. Et il y a une foule de problèmes actuellement qui sont en suspens, tel que les cultivateurs qui, faute de renseignements, ne peuvent améliorer leur sort; il leur faut un représentant pour les guider dans une nouvelle agriculture. La solution à ces problèmes à l'échelle de la région doit provenir de la participation des gouvernements qui sont actuellement en place et de la population en général par l'intermédiaire d'un représentant qui saurait vous renseigner sur les problèmes que vous vivez actuellement."

Et il a conclu: "Cette tâche est un défi de taille étant donné l'inaction des représentants élus dans le comté depuis quelques années, mais je crois que la population du comté de Frontenac a le courage de participer au développement économique et social de leur région et c'est pour cette raison que je suis disposé à donner mon entière collaboration."

Nouvel exécutif chez les Artisans: Mme Wilfrid Guénette présidente

VICTORVILLE, (ML) — La Société des artisans, section locale, vient de s'élire un nouvel exécutif. La présidente est Mme Wilfrid Guérette; vice-président, Lionel Bernard; secrétaire-trésorier, Jean-Paul Dufresne.

Les autres membres de cette direction sont André Martin, vérificateur; Gaston Ligneau, publiciste; les conseillers seront Aimé Garon, Pierre Lemay, Jean-Claude Deschambault, Benoît Toupin, Adélard Turgeon, Gaston Roy et Raoul Verville, ex-président.

De plus 5 délégués officiels siègent au conseil régional. Ce sont: Mme Wilfrid Guérette, Jean-Paul Dufresne, Gaston Roy, Lionel Bernard et Raoul Verville. Cinq substituts ont également été nommés. Il s'agit de André Martin, Adélard Turgeon, Aimé Garon, Benoît Toupin et Gaston Ligneau.

L'installation officielle des nouveaux administrateurs s'est faite sous la direction de M. Alonzo Malouin, administrateur régional. Les invités d'honneur à cette cérémonie étaient M. et Mme André Beaulieu, coordonnateur de la centrale de Montréal.

On sait que l'assemblée de la section locale des artisans a eu lieu dernièrement à Victoriaville. Suivant la constitution, on a choisi à ce moment 10 directeurs et un président.

Un groupe d'aveugles prend contact avec l'institut Louis-Braille

VICTORVILLE, (ML) — Un groupe d'aveugles de la région de Victoriaville s'est rendu à l'Institut Louis-Braille de Longueuil dernièrement afin de visiter cette institution spécialisée pour les aveugles.

Le père Wilfrid Laurier, directeur général de l'institution, a accueilli lui-même Mmes Marguerite Paris, Armoza Martineau, Marie-Reine Cusson, Claude Lavigne et Jean-Guy Gagné ainsi que Paul Pelletier et Joseph Dusseault.

On a fait par la suite une visite de l'institution après avoir entendu la petite histoire de l'Institut. Les visiteurs ont été particulièrement intéressés par la visite de l'imprimerie où l'on traduit en braille les volumes scolaires usuels. C'est également dans cet atelier qu'est préparée la revue Braille Carrefour qui est distribuée aux aveugles par le gouvernement québécois.

Dans cette institution, on éduque les enfants aveugles à utiliser à peu près les mêmes jouets que les enfants dotés de leur vision. Dans le gymnase, le jeune Richard Lavigne, de St-Paul de Chester, a fait une démonstration de trampoline.

On a poursuivi la visite dans les salles d'arts plastiques, de menuiserie, de piano, la chapelle, la cafétéria, etc. Le coin qui semble avoir le plus intéressé le groupe de visiteurs est sans doute la salle d'audio-tactile. Cette salle est en quelque sorte un laboratoire de géographie.

Là, les aveugles peuvent faire le tour de la terre avec leurs mains et leurs doigts en touchant les globes terrestres et les cartes en relief. On trouve aussi une maquette d'un village où l'enfant peut se faire une idée comparative des dimensions d'un arbre, d'un lampadaire et d'une maison.

Les visiteurs sont revenus très satisfaits de même que leurs guides Mmes Nicole et France Hamel, Mme Francoise Roy et Michel Jacob. Depuis plusieurs mois déjà, le groupe désire cette visite éducative que leur promettait un organisme officiel pour les aveugles.

Protection contre les incendies

BONSECOURS — La municipalité de Bonsecours s'organisera au chapitre de la protection contre les incendies grâce à l'aménagement du service régional d'aqueduc réalisé par Valcourt.

Des borne-fontaines seront installées dès que l'entrepreneur sera prêt à entreprendre les travaux.

Le service sera fourni à Bonsecours du fait qu'il y aura des pressions de 90 livres sur les borne-fontaines et l'on se servira simplement de boyaux lors des incendies.

Fibres sportives

THETFORD MINES, (AG) — Les Braves de Thetford Mines de la ligue junior des Cantons de l'Est, devaient débuter leur entraînement vendredi de cette semaine mais ils devront attendre quelques jours car il n'y aura certainement pas de glace avant la semaine prochaine. Tel qu'on l'a déjà mentionné, le système de réfrigération a été changé et lundi soir, le condenseur qui est attendu depuis quelques semaines déjà, n'était pas encore arrivé.

On peut se demander si les Braves auront la chance de chasser les patins une seule fois avant d'entreprendre leur saison régulière le 18 octobre à Cowansville. Comme les autres équipes auront bénéficié de deux ou trois semaines d'entraînement intensif, il ne faudra pas s'attendre à voir nos représentants remportés des succès au début de la saison. De plus, comment le pilote Marcel Fillion pourra-t-il fixer son choix parmi 45 joueurs, s'il n'a pas l'occasion de les voir à l'oeuvre avant le début de la saison? Cette année, il y a plusieurs postes vacants à l'attaque. Il serait donc très important que tous les candidats aient la chance de démontrer ce qu'ils peuvent faire.

S'il n'y a pas encore de glace la semaine prochaine, la direction des Braves devrait absolument s'organiser pour que les joueurs tiennent au moins quatre ou cinq pratiques dans une autre arène. Il est impensable qu'une équipe débute sa saison, sans entraînement.

Le Thetfordois, Laurent "Larry" Drouin, un vétéran de plusieurs saisons dans la Ligue provinciale Senior avec les clubs Sherbrooke et Victoriaville, a été embauché comme instructeur et joueur du club Boa-Ski de la Guadeloupe qui fera partie de la nouvelle ligue intermédiaire de l'Est. Ce circuit comprend en outre les équipes de St-Georges, St-Romuald, Lévis-Lauron ainsi que l'équipe de Québec. En plus de Laurent Drouin, 10 autres joueurs de Thetford Mines et de la région immédiate sont en entraînement avec l'équipe de la Guadeloupe. Ce sont: Alain Dumas, Mario Lambert, Mario Duval et Martial Cloutier qui s'alignent avec les Braves Junior "B" l'an dernier, de même que Yvon Bureau, Gilles Rousseau, André Bourgault, Henri Therrien, Marcel Poulin et Henri Roussin.

Un groupe de joueurs de Thetford Mines porteront les couleurs du club St-Joseph de Beauce dirigé par Jean-Marie Simoneau et qui évoluera dans la Ligue Beauce-Dorchester. C'est donc dire qu'un vingtaine de joueurs locaux de calibre intermédiaire, joueront à la Guadeloupe et à St-Joseph cette année parce qu'il n'y a pas d'équipe pour eux à Thetford Mines.

Il faut dire cependant que Jean-Marie Simoneau avait l'intention d'inscrire une équipe dans la Ligue intermédiaire de l'Est cette année. Il a alors approché les joueurs qu'il désirait aligner et plusieurs d'entre eux, demandaient un salaire pour jouer au hockey. Une équipe intermédiaire dans une ville, ne pourrait se permettre de payer des salaires, sans encaisser un très lourd déficit. Dans la Beauce, c'est différent car le hockey de ce calibre est très populaire. Ici c'est le hockey Junior qui est bien implanté depuis plusieurs années déjà.

Dans le domaine du baseball, l'avenir de la Ligue provinciale se décidera dans trois semaines. En effet lors d'une assemblée tenue dimanche à Lennoxville, un délai de trois semaines a été accordé aux Indiens de Québec aux Aigles de Trois-Rivières qui attendent des nouvelles de leur demande d'affiliation avec un club majeur, condition principale de leur adhésion à la Ligue Eastern. Il y a donc encore des possibilités de voir la Ligue provinciale poursuivre ses activités en 1971 mais il faut tout de même admettre que les chances sont très minces, d'autant plus qu'aucune nouvelle équipe n'a fait de demande officielle de franchise.

GALA DE CLOTURE DES LIGUES DE FASTBALL ET DE BALLE-MOLLE

THETFORD MINES, (AG) — Le Gala de clôture des Ligues de fastball Bienfaisance et de balle-molle des Bouchons qui eut lieu au local de l'Association de Chasse et Pêche, a été couronné d'un éclatant succès car la salle était remplie à pleine capacité.

On a d'abord procédé à la remise officielle des trophées. Pas moins de 24 trophées furent décernés aux équipes championnes de même qu'aux joueurs les plus méritants.

Le prix de présence qui consistait en une auto-neige de marque Sno-Jet, une gracieuse de la maison Desroschers Sports, a été gagné par M. Létourneau de la rue Landry à Thetford Mines.

Pour terminer cette soirée en beauté, un succulent buffet froid a été servi à minuit.

Ligue de bienfaisance
Le Manoir des Mines, d'East

Broughton, s'est mérité le trophée emblématique du championnat de la saison régulière dans la Ligue de fastball Bienfaisance de même que celui accordé à l'équipe championne des séries éliminatoires.

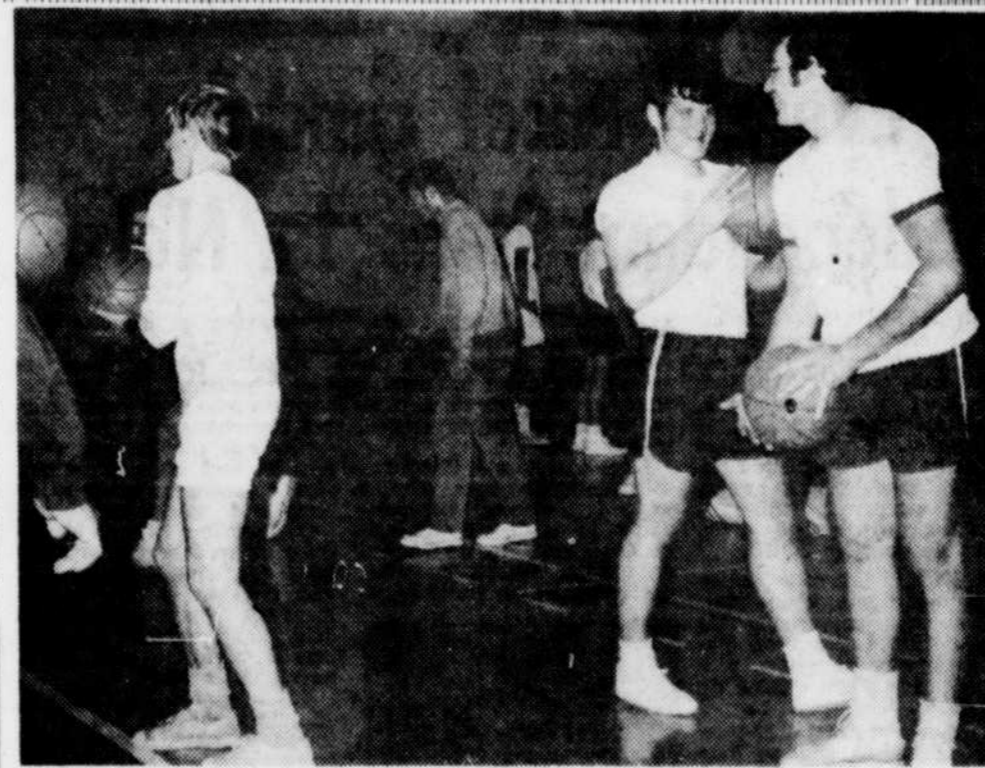
Des trophées individuels furent remis à Nelson Bergeron du club "Aux Economies" qui a été jugé le meilleur instructeur et Pêche le joueur ayant démontré le plus bel esprit sportif; à Alain Beaulieu, de la Guadeloupe; la meilleure recrue et à Marc Garneau, du Aux Economies qui a remporté le championnat des frappeurs.

D'autres trophées furent décernés aux joueurs les plus utiles de chaque équipe. Ce sont Nelson Bergeron, Aux Economies; Yvon Champagne, Chasse et Pêche; et Mario Lacroix, Black Lake, Julien Nadeau, Manoir des Mines, Real Litwki, la Guadeloupe et Rémi Faucher, Vallée Jonction.

On a également récompensé les joueurs qui furent jugés les meilleurs à chaque position. Ce sont: lanceur: Martin Vachon, du Manoir des Mines; receveur: Mario Lambert de la même équipe; 1er but: Renaud Dostie, de Black Lake; 2e but: Mario Vachon, du Manoir des Mines; arrêt-court: Réjean Vachon du même club; 3e but: Charles Lacroix, de Black Lake; champ gauche: Normand Laffamme, du club Aux Economies; champ droit: Marc Garneau de la même équipe; champ centre: Martial Cloutier, du Manoir des Mines.

Ligue des Bouchons
Dans la Ligue de balle-molle des Bouchons qui en était à sa première saison d'activités, l'équipe de l'Hôpital St-Joseph s'est mérité le trophée emblématique du championnat de la saison régulière. Le trophée du championnat des éliminatoires est allé à l'équipe des Policiers.

Marquise Bouffard, de l'Hôpital St-Joseph, a été choisie le joueur le plus utile à son équipe.



Les Braves de Thetford Mines, de la ligue de hockey Junior "B" des Cantons de l'Est, s'entraînent au gymnase de l'école secondaire des Jarçons en attendant que la glace soit prête au Centre des Loisirs, ce qui devrait être fait le 10 octobre. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



Hier midi avait lieu la remise des trophées et rubans aux lauréats de la journée athlétique qui s'est déroulée il y a quelques temps au CEGEP. Mmes Jocelyne Bouffard et Pauline Hensly reçoivent le trophée au nom de l'équipe gagnante: les techniques infirmières et les techniques minières. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

LA NOUVELLE
MINI
4 cylindres de CHRYSLER CORP.
AUX PRIX SPECIAUX DE:
\$1900 transmission ordinaire \$2100 transmission automatique
Ainsi que la nouvelle
ALPINE "Hard Top" A un prix qui défie toute concurrence.
BEGIN MOTORS LIMITED
Concessionnaire Chrysler, Plymouth, Valiant et camions Fargo
344, Notre-Dame Nord — 335-2996 THETFORD MINES

GRANDE ALLURE, PRIX ECONOMIQUE
MAZDA 1200
SEDAN 2 PORTES
Finis les bruits, les maux de dos et d'épaules, les jambes enroulées, le gêne sur la route. Plus de 34 milles au gallon, sièges-baquets inclinables, une véritable banquette arrière, boîte de 4 vitesses au plancher, entrée ment synchronisée, freins avant à disque, pneus 4.15 x 13, moteur de 73 c.v., à 6,000 rpm. Comment trouver une telle beauté allée à un tel rendement?
LAGRANDEUR AUTO ENR.
2049, Notre-Dame Nord Thetford Mines 335-7539

GROUPE SECURITE INC
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES PAR JOUR
TEL: 472-1104
2105, Boul. St-Joseph
DRUMMONDVILLE

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailuron
C'est bon. C'est de la boulangerie.
GUERIN & FRERE Ltee
665, boul. Mercure — Drummondville

SHERBROOKE, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1970

Faits divers

Cliniques de l'Unité sanitaire

DRUMMONDVILLE, (AR) — L'Unité sanitaire du comté de Drummond tiendra quatre autres cliniques de puériculture et d'immunisation contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la polio, cette semaine aux heures et endroits suivants:

Aujourd'hui, mercredi 7 octobre à 10 heures de l'avant

mi-di, à la salle du sous-sol de l'église St-Philippe et cet après-midi à 2 heures à la salle paroissiale de St-Germain; demain, jeudi, il y aura clinique à 10 heures de l'avant midi, à la nouvelle école centrale à Notre-Dame du Bon-Conseil et dans l'après-midi à 2 heures, la clinique se tiendra à la salle paroissiale de St-Cyrille de Wendover.

Echos de la Légion canadienne

DRUMMONDVILLE, (JM) — M. Charles Jutras a dernièrement été élu président de la Légion du jeu de poches de la Légion Canadienne pour la prochaine saison.

M. Jutras sera secondé dans son travail par M. Fernand Martel qui a été nommé vice-président. Madame Jacques Bousquet s'est vu confier le poste de trésorière tandis que M. Jacques Leclercq se méritait le poste de secrétaire.

M. Jacques Bousquet sera en charge des relations extérieures tandis que les directeurs sont MM. Réjean Banville, Roger Massy et André Beaulieu qui ont été nommés directeur.

Ce soir à compter de 20 heures sous la direction du nouvel exécutif, une importante assemblée se tiendra à la Légion. Il y aura alors formation des équipes et l'élaboration d'une cédule.

Au jeu de poches

DRUMMONDVILLE, (JM) — Cinq formations se partagent la première position au classement des équipes de la Ligue du Jeu de Poches du Centre Récréatif St-Jean-Baptiste.

En effet, les formations des capitaines Michel Grisé, René Jacques, Yvan Dionne, Claude Dionne et Alain Caux sont sur un pied d'égalité au premier rang avec chacun cinq points.

Au classement individuel M. Edouard Allie occupe toujours la première place avec un total de 26,080 points. Il est sui-

Les quilles

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le Nadeau et Nadeau Inc., avec une fiche de neuf points, occupe le premier rang au classement des équipes de la Ligue de quilles: Labatt 30.

Le Restaurant Taft et les Autobus Drummondville se partagent avec chacun huit points la deuxième place et il en est de même pour Pharmacies Pépin et le Pepsi-Cola en troisième place avec sept points.

Les Photos Pierre Dozins, le Gérard Filion Meubles, le Duchesneau et Fils, le Provincial Oxygene Inc. et la formation

Le Patio Drummond couronné champion

DRUMMONDVILLE, (JM) — La formation du Patio Drummond a remporté le championnat de séries de fin de saison de la Ligue de football St-Philippe du président Eugène Proulx.

En semi-finale, les protégés du capitaine Paul Péloquin ont disposé du Charpentier Meubles en cinq joutes. Le Charpentier dont Denis Ferland en est le capitaine a remporté les deux premières joutes de cette série 3 de 5, mais le Patio Drummond s'est admirablement bien ressaisi avec trois victoires consécutives aux comptes de 1 à 0, 3 à 3, et 6 à 4.

Plus de 400 amateurs de vitesse

DRUMMONDVILLE, (JM) — Environ 400 amateurs de course d'accélération sont attendus à la piste d'accélération de Saint-Eugène, dimanche prochain à l'occasion de la première partie d'un programme double unique au monde.

Ce programme double se complètera par la présentation d'un programme identique le lendemain à la piste de Napierville où le grand vainqueur sortira plus riche d'un montant de \$1,000.

Les Paul Gougeon, Gérard Bernard, Lucien Bergeron, Guy Bourdon, Alban Gauthier et autres ont assuré les organisateurs de leur présence à la piste d'accélération de Napierville de mille de Saint-Eugène pour dimanche prochain.

Premier défilé conjoint de Drummondville et Drummondville-sud

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le service des incendies de la cité de Drummondville et celui de la municipalité de Drummondville-Sud collaboreront pour la première fois au défilé annuel marquant la fin de la semaine de prévention des incendies.

A l'occasion de cette semaine qui se tient du 4 au 10 octobre, les chefs des deux services des incendies, M. Conrad Proulx, de Drummondville et Aimé Bélaïr, de Drummondville-Sud, ont tenu à communiquer différents conseils de sécurité à la population.

Le chef Proulx a mentionné que le dicton populaire "mieux vaut prévenir que guérir" est très approprié pour un service de prévention des incendies: "tous comprennent, de dire M. Proulx, que pour diminuer les incendies et les pertes considérables qu'ils entraînent, il faut supprimer les causes". Il a ajouté que les mesures préventives sont d'ordre prohibitif et sont souvent considérées comme entraves à la liberté.

Le service de prévention des incendies de Drummondville compte deux membres, soit le responsable, le lieutenant André Houde et l'agent Jean-Guy Laramée. Ces hommes ont pour tâche de prendre tous les moyens nécessaires à prévenir les incendies. Les risques d'incendies sont généralement de trois ordres: d'abord permanent, c'est-à-dire ceux qui sont inhérent aux constructions et qui ne peuvent être amoindris sans des dépenses considérables. Le préventiviste doit alors identifier ces risques et voir à faire incorporer dans les règlements de construction municipaux les mesures qui s'imposent.

Ensuite, selon le directeur Proulx, on trouve les risques d'utilisation, c'est-à-dire fonction de l'usage que l'on fait des bâtiments. Enfin, le troisième genre de risques, non pas le moindre puisqu'il découle de l'insouciance, de la négligence et de l'ignorance de la majorité des gens. Ces risques sont vite compliqués par la peur ou la panique en cas de sinistre, ils n'en acquiescent plus d'importance.

Les inspections périodiques et les campagnes d'éducation publique sont les seuls moyens d'enrayer ces menaces qui sont la plus grande source d'incendies, et sans doute de pertes de vie.

Drummondville-Sud

"Une petite négligence peut devenir une catastrophe". C'est du moins le slogan lancé par le chef du service des incendies de Drummondville-Sud, M. Aimé Bélaïr, en marge de la semaine de prévention.

Il a de plus noté que la prévention des incendies, service fondé à Drummondville-Sud depuis l'an dernier, avait besoin de la collaboration de la population. Ce service, sous la responsabilité de l'agent Robert Houde, effectue régulièrement des visites dans les foyers afin de vérifier s'il n'existe pas de dangers d'incendies. Après une visite des lieux, l'agent Houde effectue les recommandations qui s'imposent.

Le chef Bélaïr a d'ailleurs mentionné qu'il attribue en grande partie à ce service le fait qu'il y ait eu relativement peu d'incendies à Drummondville-Sud cette année et à l'an dernier. Il a de plus noté que la population avait bien collaboré. Si des personnes sont intéressées à faire reviser leur demeure pour les dangers d'incendies, ils n'ont qu'à communiquer avec l'agent Houde qui se rendra sur place.

Le feu a causé pour plus d'un demi million de pertes matérielles

DRUMMONDVILLE, (RG) — Des pertes matérielles de plus d'un demi million de dollars ont été occasionnées par divers incendies survenus depuis le début de la présente année à Drummondville et Drummondville-Sud.

Ces différentes statistiques ont été compilées hier par les deux services d'incendies des villes de Drummondville et de Drummondville-Sud, respectivement sous la responsabilité des chefs Conrad Proulx et Aimé Bélaïr, à l'occasion de la semaine de prévention des incendies.

A Drummondville

A Drummondville, les pertes matérielles encourues dans des incendies s'élevaient à \$325,100. On se souviendra peut-être que les pompiers de la cité de Drummondville ont été appelés, depuis le début de l'année, à se rendre à cinq sites d'incendies majeurs.

Notons cependant, le 2 janvier, que le feu a détruit l'immeuble Jean-Claude Phnix, de la rue Lindsay, causant \$45,000 de dégâts environ. Le 13 janvier, il s'agissait des immeubles Messier, Au Réve de la Marée, de la rue St-Jean, qui étaient détruits, soit une perte de plus de \$100,000. Le 27 janvier, ce fut le tour de l'immeuble André Julien et Institut Edith Serei, de la rue Hériot; le bilan a été de plus de \$5,000.

On se souviendra peut-être également que le 26 février, les flammes détruisaient l'immeuble Armand Turcotte, le salon de coiffure Armand, de la rue Lindsay, causant ainsi environ \$30,000 de dommages. Le 13 août dernier, 11 familles étaient jetées sur le pavé dans le sinistre qui avait détruit l'édifice de Mme François Cordeau et la maison de M. Raymond Dubeau, au coin Hériot-Béard, et finalement, le feu de la bijouterie Jacques, de la rue Demers, une perte de près de \$10,000.

A Drummondville-Sud

Pour la municipalité de Drummondville-Sud, le chef Aimé Bélaïr a mentionné qu'il n'y avait eu que trois incendies d'importance depuis le début de l'année en cours. Il a précisé que ces incendies avaient cependant occasionné des pertes matérielles de l'ordre de \$20,750 environ mais heureusement, personne n'a été blessé dans ces sinistres, sinon un pompier qui a été incommodé par la fumée.

De plus, selon les statistiques compilées de l'an dernier, soit en 1969, un total de 11 incendies d'une certaine gravité étaient survenus au cours de ces feux, des pertes matérielles avaient été encourues soit pour environ \$33,000. Personne également n'avait été blessé dans ces incendies.

Parade

Par ailleurs, pour la première fois, les deux services d'incendies effectueront une parade dans les rues des deux municipalités, soit Drummondville et Drummondville-Sud, à la fin de la campagne de prévention, le 10 octobre.

Cette parade prendra le départ à 2 heures de l'après-midi à l'hôtel de ville de Drummondville. Elle sera précédée d'une auto-patrouille puis de haut-parleurs qui diffuseront différents conseils de sécurité et de prévention.

Dernière séance avant les élections

Le conseil de Wendover-Simpson tient une réunion des plus laborieuses

DRUMMONDVILLE, (AR) — La protection des incendies, le pavage des rues, l'ouverture des chemins d'hiver la vente d'une maison, un projet d'expropriation ainsi que les futures élections municipales, tels furent les principaux sujets qui sont venus sur la table, lors de la dernière réunion du conseil municipal de Wendover et Simpson.

Protection - incendies
Les autorités municipales de Wendover et Simpson se sont penchées sur le problème de la protection contre les incendies dans les parties rurales de la municipalité et en est venu à la décision d'organiser un service pour combattre le feu dans les rangs de la campagne environnante.

Pavage de rues
Les autorités municipales ont également décidé de voter un autre montant de \$30,000 et cela dans le but de repaver toutes les rues de la municipalité, même celles qui n'étaient pas pavées, avant le

début des travaux d'égouts et d'aqueduc actuellement en cours. Dans le contrat accordé à la firme Cormier Ltee de Victoriaville, pour les travaux en cours, une clause prévoit un certain montant qui sera affecté au repavage des parties de l'asphalte qui est brisée pour les excavations permettant la pose des tuyaux. Cependant le nouveau projet pour lequel des sommes ont été affectées, prévoit le repavage en entier des rues et non seulement le rapiéçage des parties brisées.

Vente de maison
Les édiles de la municipalité ont également pris connaissance de dix soumissions présentées pour l'achat d'une

maison sur la rue Lupien et appartenant anciennement à un M. Dionne. La plus haute soumission présentée par M. Berthiaume n'était que de \$1 de différence avec la seconde des deux soumissions reçues et c'est pour la somme de \$201 que M. Berthiaume s'est porté acquéreur de la maison qu'il devra cependant déménager dans les quinze jours, pour permettre l'ouverture de la rue Pie XII vers la rue Lupien.

Chemins d'hiver
Les conseillers ont également accepté les soumissions présentées par M. Albani Martel de St-Charles et M. Clément Joyal, de St-Cyrille, pour l'ouverture des chemins d'hiver, dans les trois circuits établis, et cela pour un contrat de trois ans.

Expropriation
Lors de la même réunion, bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise, il a été tout de même question d'un projet d'expropriation de la résidence de M. Onil Allie, sur la rue Hamel, afin de faire déboucher cette rue et en faire un boulevard. Cette question doit cependant faire l'objet d'autres études avant qu'une décision finale ne soit prise.

Elections
Les élections municipales sont dans l'air à Wendover et Simpson et la mise en nomination sera tenue le 25 octobre tandis que les élections, si un appel au peuple est nécessaire, aura lieu le 1er novembre.

Actuellement deux des trois conseillers sortant de charge ont manifesté leur intention de briser les suffrages pour demander un renouvellement de mandat. Il s'agit des conseillers Charles Théroux et Emilien Guillemette. Le troisième conseiller M. Bruno Janelle pour sa part a manifesté l'intention de se retirer de la politique municipale et le rumeur veut également qu'il parraine M. Claude Lauzière, comme son successeur à ce siège.



ASSEMBLEE SPECIALE — La Fédération des syndicats des producteurs de lait du Québec a tenu une assemblée générale spéciale lundi au motel Le Dauphin de Drummondville. De très importantes décisions concernant la politique laitière ont été prises à cet occasion. Dans l'ordre, MM. Roger Rousseau, 1er vice-président (Nicolet), Lucien Williams, 2e vice-président (St-Cécile) Paul-A. Tardif, président (St-Nicholas-Lévis), Maurice Mercier, secrétaire et Directeur de la mise en marché à la Confédération de l'UCC. Voir nouvelle sur le sujet en page 25. (Photo La Tribune, Drummondville)

10e anniversaire

La campagne des petits souliers se tiendra du 11 au 17 octobre

DRUMMONDVILLE, (AR) — L'Association des Voyageurs de Commerce de Drummondville qui est à organiser sa collecte annuelle de l'oeuvre des Petits souliers, entend bien faire de cette campagne, à l'occasion de son 10e anniversaire, un succès sans précédent.

La campagne, qui se tiendra cette année dans la semaine du 11 au 17 octobre 1970 a comme objectif, de recueillir une somme de \$5,000 objectif qui sera poursuivi par la vente

de des chandelles, dans le grand Drummondville. Dans le passé ces chandelles se vendaient à \$1 l'unité, mais cette année les personnes qui voudront encourager l'oeuvre pourront en avoir deux pour le même prix et pourront par le fait même courir la chance de se mériter l'un des 7 prix de \$100 qui seront offerts à l'occasion de cette campagne.

L'oeuvre des Petits souliers, comme son nom l'indique sert à recueillir des fonds qui seront utilisés pour l'achat de souliers pour les enfants de familles moins fortunées et frivols, dont le président est le grand Drummondville. Au cours des 9 premières années d'existence de cette oeuvre, l'Association Professionnelle des Voyageurs de commerce a ainsi pu acheter et payer pour des enfants dans le besoin, plus de 6,000 paires de chaussures et de couvre-chaussures.

Alain Thibodeau au premier rang CADAC

DRUMMONDVILLE, (JM) — Alain Thibodeau qui a jusqu'ici accumulé 550.31 points détient le premier rang au classement du championnat des slaloms CADAC.

Bernard Massé et Bob Roy avec respectivement 494.56 et 484.73 points suivent en deuxième et troisième position tandis que Jean Legendre avec 419.50 occupe le quatrième rang. François Charette, Serge Lahaie, Réal Lavallée, Fernand Audet, Normand Chaperon et Jean-Claude Cloutier suivent au classement individuel.

Dans la classe féminine, Francine Roy avec 361.44 points est au premier rang, Pauline Massé et Jacinthe Théroux suivent avec respectivement 235.84 et 230.58 points.

Dimanche dernier avait lieu la Place Drummond le septième slalom de la série CADAC. Dans la classe sport 0 et plus, Pierre Lemaire s'est mérité la première position tandis que Fernand Audet et André Lahaie se classaient respectivement deuxième et troisième.

Dans la classe modifiée, Peter Deviller, Richard Gélinas et Francis Melville se sont emparés des premières places tandis que Jacqueline Boisland se méritait la première position dans la classe féminine. Pauline Massé et Jacinthe Théroux ont suivi avec en deuxième et troisième place.

Bernard Massé a remporté les grands honneurs dans la classe sedan 1300-2000 alors que Jean-Claude Cloutier et Florian Beauchemin se classaient en deuxième et troisième position.

Dans la classe sedan 2001 et plus, Jean Legendre, Alain Thibodeau et Pierre Bouchard se sont mérités les premières positions de ce sixième slalom CADAC.

Dimanche dernier avait lieu dans la région d'Asbestos le cinquième rallye de la série Molson. Cinq équipes se sont classées en première position. Parmi ces dernières, notons celle de MM. Jean-Guy Lemay et Gilles Morissette ainsi que celle de MM. Yvon Gougeon et Marcel Bisson. Dans la classe novice, M. Léo Côté et M. Baril se sont classés quatrième.

Le cycliste Jules Béland laisse loin derrière Sigi Koch

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le cycliste drummondvillais Jules Béland, a mis un terme à la domination de l'Américain Sigi Koch en remportant en fin de semaine dernière les grands honneurs de l'Omniun "Molson" Corneli.

Ce fut toute une surprise pour Koch et les quelque 20,000 spectateurs massés le long du parcours qui ont vu Jules Béland remporter son plus beau triomphe de l'année avec plus de trois minutes d'avance sur l'Américain Koch.

Cette grande et épuisante victoire gagnée devant le président de la Fédération Internationale du Cyclisme, M. Adriano Rodoni, Jules Béland l'a dédiée à M. Roger Lauzon en gage de reconnaissance de son intérêt manifesté à la cause du cyclisme local, régional et même provincial.

"M. Lauzon n'a jamais hésité à aider le cycliste. Si nous pouvions avoir, trois, quatre hommes comme lui, les gros problèmes du cyclisme seraient vite réglés."

C'est en ces termes élogieux que Jules Béland a dédié sa cinquième grande victoire de l'année à son nouvel employeur qui est l'ami de tous les sportifs.

Héraud fait belle figure. Le Sherbrookoise Bernard Héraud qui tout comme Béland porte les couleurs du vélo-club OCCO a très bien figuré à cet Omniun.

A la mi-course, l'affaire était entendue. Koch a essayé de se dégager à quelques reprises, mais Bernard Héraud a su protéger l'avance de son leader en anéantissant toutes les attaques.

Héraud lui faisait partie d'une deuxième échelon avec les Koch Roy et Howard, et qui tentait de diminuer le temps des gros canons n'a pu tenir le coup. Satisfait de devoir accomplir lorsque Béland avait deux minutes d'avance, Héraud s'est relégué à la septième position.

Le cycliste par excellence. Après avoir remporté le Grand Prix de la Reine Victoria à Hamilton, la Coupe de la St-Jean à Drummondville, la Madona de Pompei, le Grand Prix de Laval et l'Omniun "Molson" Corneli à Montréal-Nord, Jules Béland est proclamé le meilleur cycliste de tout le Québec en remportant le Super-Trophée "Ricard" avec un gr nd total de 155 points, soit avec 50 points devant Gilles Duran.

ACHETONS "LA POMME AU COEUR D'OR" DU KIWANIS

Les 7-8-9 octobre

les Kiwanis vous offriront un sac de pommes "au coeur d'or" RECEVONS-LES AVEC LE SOURIRE "NOUS BÂTISSONS" telle est la devise du club Kiwanis

POUVEZ-VOUS NOUS AIDER?

LES FONDS RECUEILLIS PAR LE KIWANIS PERMETTENT DE FAIRE EN COMMUN DES CHARGES QU'IL SERAIT IMPOSSIBLE DE REALISER SI CHACUN ETAIT SEUL A PRODUIRE SES DONNS.

A QUI SERT VOTRE GENEROSITE?

- Le Kiwanis bâtit une jeunesse meilleure
- Le Kiwanis bâtit des vieillesses heureuses
- Le Kiwanis bâtit du bonheur pour les handicapés
- Le Kiwanis bâtit du bonheur pour les déshérités de la vie.

AVEC LE KIWANIS AIDONS A SOULAGER LA MISERE

Les prêtres pourront faire application pour des postes

DRUMMONDVILLE, (AR) — Dans le but de permettre aux autorités ecclésiastiques de procéder plus rapidement aux nominations qui doivent se faire à l'avenir, dans le diocèse de Nicolet, à chaque fois qu'un poste deviendra vacant par la mort ou la démission d'une personne, tous les prêtres intéressés à remplir ce poste pourront faire application en expliquant pourquoi ils désirent cette nomination. C'est le conseil presbytéral du diocèse qui vient de prendre cette décision tout en admettant que ce système comporte certains inconvénients, car il peut arriver qu'une personne demande un poste sans avoir les aptitudes requises ou qu'une autre personne pleinement qualifiée ne fasse pas demande pour le poste, mais on prévoit que de cette manière les nominations seront plus expéditives car on fait les autorités savent quels sont les prêtres intéressés.

Les 16 et 17 octobre la Commission LeDain sera dans la région

SHERBROOKE — La Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales viendra siéger à Sherbrooke et à Lennoxville.

M. James J. Moore, secrétaire exécutif de la Commission a en effet annoncé que les audiences publiques de la Commission Le Dain auront lieu dans la région les 16 et 17 octobre.

Les étudiants du Collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke (CEGEP) sont invités à participer à une audience spéciale qui aura lieu vendredi, le 16 octobre de 11h.30 à 12h.30 dans la salle du CEGEP.

Vendredi après-midi, de 13h à 14h.30 les étudiants de l'Université de Sherbrooke seront les hôtes de la Commission à l'auditorium de la faculté des sciences de l'Éducation.

Le samedi, 17 octobre, de 10 heures à midi la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, siégera au théâtre de l'Université Bishop.

Un inculpé saura s'il devra subir son procès pour tentative de meurtre

ARTHABASKA (ML) — "Tôt ou tard, j'en viendrai à régler mon compte moi-même avec ma 303", aurait déclaré Réal Baril, le 5 septembre dernier, avant l'incident qui le conduisait hier devant le tribunal pour subir une enquête préliminaire sous l'accusation de tentative de meurtre contre Réal Parent, de St-Norbert.

Le juge Gilles La Haye, de Québec, qui entendait l'enquête, a remis le prononcé de sa décision au 3 novembre. C'est à ce moment que l'on saura si Réal Baril doit subir un procès pour tentative de meurtre. Le prévenu est de Victoriaville. La présumée victime de cet attentat est Réal Parent, 22 ans, de St-Norbert. Suivant les témoignages entendus hier, il semblerait que les deux personnes impliquées Parent et Baril, aient passé une partie de la journée ensemble (midi à 5 heures). Au cours de l'après-midi une discussion a éclaté et Réal Parent dit avoir donné une déglacée à Baril après que ce dernier lui ait cassé une bouteille de bière sur la tête.

Deux jeunes admettent leur culpabilité sur plusieurs vols

ARTHABASKA (ML) — Gilles Martel, 21 ans, de Laurierville, et Jean-Guy Labrecque, 19 ans, de Plessisville, ont admis leur culpabilité à l'accusation d'avoir commis plusieurs vols totalisant plus de \$500 durant les derniers mois dans la région de Parisville - Laurierville - Deschailons.

Le juge a été clémente à leur endroit puisque les crimes proches à Arthabaska sont liés à une série de méfaits pour lesquels les deux jeunes hommes ont déjà reçu une condamnation antérieure. Les causes pour lesquelles ils comparaissent hier ont été ajoutées par la suite mais ont été commises en même temps.

Dans le cas de Gilles Martel qui a encore quelques mois de prison à purger, le juge La Haye lui a imposé deux sentences de 1 mois concurrent dans les deux dossiers pour lesquels il s'est reconnu coupable.

Dans le cas de Jean-Guy Labrecque, de Plessisville, le juge lui a accordé un sursis

Par la suite, Réal Parent a dit s'être rendu chez lui pour se faire laver la tête par sa mère. A un moment donné, la voiture de Baril s'est arrêtée à la porte de la demeure de Parent. A ce moment, Réal Baril aurait crié le nom de Parent, ce dernier serait sorti et aurait reçu une balle de 303 qui lui a effleuré une testicule.

Parent s'est ensuite rendu chez un voisin, Lionel Lacasse, pour appeler la police. Pour sa part, le caporal Fernand Pénin, de la Sûreté du Québec, de Victoriaville, dit avoir reçu la visite de Réal Baril à la fin de l'après-midi de l'attentat. Baril s'est alors plaint d'avoir été battu par Parent et demandé qu'on l'arrête. Le policier lui a alors expliqué que l'on devait faire enquête avant d'effectuer l'arrestation. Il lui a également recommandé d'aller se faire soigner à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

C'est à ce moment que Réal Baril aurait dit qu'il devrait régler cela lui-même avec sa 303.

Le juge a également demandé un rapport dans le cas du jeune André Allard, 26 ans, de St-Valère, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir actionné 6 boîtes d'alarme contre les incendies. Il s'agit de récidive dans le cas de ce jeune homme.

Utilisation du service de probation pour les jeunes

ARTHABASKA (ML) — Le juge La Haye de la cour des sessions de la paix entend utiliser aussi souvent que nécessaire le service de probation du ministère de la Famille et du Bien-Être pour solutionner les cas de "jeunes" qui comparaissent devant lui.

Ainsi, hier matin, il a demandé un rapport pré-sentenciel dans le cas d'un jeune homme de 19 ans de Victoriaville qui est accusé du vol de deux bicyclettes valant \$30 et \$65.

Fausses alarmes

Le juge a également demandé un rapport dans le cas du jeune André Allard, 26 ans, de St-Valère, qui a plaidé coupable à l'accusation d'avoir actionné 6 boîtes d'alarme contre les incendies. Il s'agit de récidive dans le cas de ce jeune homme.

Gilles Pinard est libéré par le tribunal

ARTHABASKA (ML) — Le juge La Haye de la cour des sessions de la paix a libéré Gilles Pinard, du 522 Bruyères, de Drummondville - Nord, d'une accusation de hold up après avoir admis une preuve d'alibi présentée par son procureur, Claude Aubert, d'Arthabaska.

En effet, au cours de l'enquête préliminaire de Pinard, la défense a fait entendre un témoin qui a juré avoir été en présence du prévenu à l'hôtel de Drummondville-Sud au moment où M. Maurice Dumont se faisait voler \$1865.62 à la pointe d'un revolver près de Ste-Clothilde.

On accusait Pinard d'être un des hommes qui ont perpétré ce hold-up.

Une rencontre pour les prêtres du diocèse de Nicolet

DRUMMONDVILLE, (AR) — Selon un communiqué émanant du Comité d'information chrétienne, dirigé par M. l'abbé Noël, les prêtres du diocèse de Nicolet seront invités à rencontrer les responsables de l'émission "Le Temps s'ouvre", lundi le 19 octobre courant, à Notre-Dame du Bon-Conseil, de 2 heures à 3 heures de l'après-midi, au Motel Quatre Saisons. Cette rencontre est organisée par l'Office Catholique diocésain.

De plus Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet vient d'annoncer la nomination de M. l'abbé Willie Coll, au poste d'aumônier du Centre d'accueil de Notre-Dame du Bon-Conseil. M. l'abbé Coll était aumônier à l'Ermitage de Victoriaville.

La formation permanente des prêtres: première préoccupation

VICTOPIAVILLE, (ML) — La formation permanente des prêtres sera la principale préoccupation de la commission du clergé du diocèse durant la prochaine année. C'est ce qui ressort de la dernière rencontre de cette commission, tenue à Notre-Dame du Bon-Conseil. Déjà, une série de cours bibliques et plusieurs journées d'études sur l'urbanisation, la liturgie, l'évangélisation, sont prévus. Une autre préoccupation de cette commission touche la répartition des tâches dans le diocèse et surtout dans les deux régions de Drummondville et Victoriaville.

Souper à la gibelotte et nombreuses activités

ACTON VALE, (DNC) — Le club de Chasse et Pêche Acton Vale-Bagot Inc. vous invite de nouveau cette année à manger de la gibelotte et ceci pour une 3e année consécutive. En effet, c'est samedi, le 24 octobre, que vous pourrez déguster ce mets délicieux au Chalet du Club Auto-Neige Ste-Jeanne d'Arc. Le souper débutera à 6h.30 et sera suivi d'une danse avec orchestre populaire. Au menu il y aura, gibelotte, barbottes frites, filet de perchaude frit, et croquette de doré.

Artistes invités

Les organisateurs de cette soirée n'ont rien négligé pour faire de cette soirée un succès... Pour ce faire, ils ont invité

un nul autre que les deux animateurs de l'émission "L'Étape" du canal 7 de Sherbrooke, Louiselle Fortier et André Lejeune. On nous dit qu'ils ont accepté avec plaisir l'invitation du club AVB Inc. Cet événement des deux animateurs à répondre à l'invitation viendrait du fait que le passage récent que les membres du Club AVB Inc. ont fait à Télé-7 mardi, le 29 septembre, les a beaucoup impressionnés.

Comme il s'agit là de la dernière activité de la saison pour le Club AVB Inc, les organisateurs ont bien confiance que la population d'Acton Vale et des municipalités avoisinantes ne manqueront pas de répondre à l'invitation de participer à cette soirée.

Le rideau tombe sur une autre saison de sports à Acton Vale

ACTON VALE, (DNC) — En effet, le rideau se referme lentement sur une saison de sport d'été à Acton Vale et déjà une autre saison d'hiver débute avec le hockey... le ballon-balai... les quilles...

Que s'est-il passé chez nous au cours des derniers mois alors que les sports d'été étaient en pleine action? Disons tout d'abord que les Castors d'Acton Vale du pilote André Jetté ont remporté le championnat des éliminatoires de la Ligue de baseball Junior "B" des Cantons de l'Est aux dépens de l'équipe de Granby... Disons que Georges Bessette a brillé dans la 4e joute de cette série en blanchissant les Orioles 4-0...

Dans le domaine du tennis, une jeune sportive d'Acton Vale, Diane Poirier, a remporté trois championnats, celui d'Acton Vale, de Bagot et finalement des "Jeux du Québec"... Il s'agit là d'un exploit remarquable d'une de nos jeunes sportives qui n'a pas

fini de faire parler d'elle dans le monde du tennis. Son gérant, Noël Lecomte, a apporté une aide considérable et il faut dire qu'il est plus que content de sa jeune protégée Diane Poirier. En juillet, Robert Breault et Mme Jacques David sont champions du tournoi d'ouverture au club de golf d'Acton... Daniel Drolet, Marcel Durand et Jacques Gauber sortent vainqueurs du 1er tournoi de pétanque Molson... Au baseball, Georges Bessette lance une joute d'un coup sûr...

Normand Racine réussit le 2e trou d'un coup de sa carrière au club de golf Acton... Mme Carmelle Dumaine remporte les honneurs du tournoi de pêche Molson du club AVB Inc... La Saison Acton remporte le championnat de la ligue de Balle-Molle à Acton Vale... Normand Durand et Rhona Eaves, champions du tournoi de golf O'Keefe au club de golf Acton.



Ne vous fiez pas qu'à vos oreilles.

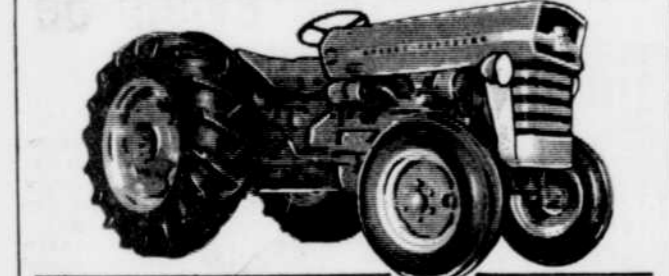


La qualité de la mécanique et des circuits dans un magnétophone est primordiale. C'est cette qualité qui fera que votre appareil "sonnera" aussi bien dans un an qu'au premier jour. Et voilà bien la qualité des magnétophones à cassette de Philips. Une qualité professionnelle alliée à un prix plus que raisonnable. Les faits parlent d'eux-mêmes: 2 moteurs dans certains modèles pour une vitesse constante, un choix complet pour tous les besoins, certains modèles avec radio AM/FM, des prix pour tous les budgets. Et n'oubliez pas: Philips a inventé la cassette! Il est normal qu'elle fournisse des appareils dignes de sa qualité. Pensez-y un peu... Philips est logique. Soyez-le vous aussi.

Au delà du "son Philips", la mécanique PHILIPS

*prix de liste suggéré

VENTE AUTORISÉE D'USINE MF
VITE! ÉCONOMISEZ DURANT CETTE GRANDE VENTE
GRÂCE AUX ESCOMPTE SPECIAUX DE L'USINE



LE TRACTEUR LE PLUS VENDU AU MONDE

- 6 OU 12 VITESSES
- ESSENCE OU DIESEL
- MOTEUR LE PLUS ÉCONOMIQUE QUI SOIT
- SYSTÈME HYDRAULIQUE FERGUSON PERFECTIONNÉ

MF 135 FORCE 3 SOCS

A prix égal, le MF 135 vous offre plus d'avantages que tout autre tracteur de force 3 socs. Son diesel est le même qui a établi le record d'économie de carburant dans sa catégorie, au cours d'essai au Nebraska. Options: Commande de pression, blocage du différentiel, servo-direction et roues arrière réglables par moteur. Économisez en échangeant votre vieux tracteur maintenant.

C'EST LE MOMENT D'ÉCHANGER VOTRE VIEUX TRACTEUR MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ SANS INTERET JUSQU'AU 1er MARS 1971 ENCORE UNE ÉCONOMIE Massey-Ferguson

VOYEZ L'UN DE VOS DÉPOSITAIRES
PATRICE DODIER ROSAIRE BOULANGER
SAWYERVILLE ST-LUDGER, comté Frontenac
TEL.: 889-2248 TEL.: 548-5850

GARAGE ROLAND BOLDOC AUGER EQUIPEMENT INC.
ST-METHODE, comté Frontenac ST-CAMILLE, comté Wolfe
TEL.: 487-2233 TEL.: 828-2344

KENNETH WALKER GERARD GUILLETTE
67, Gendrau, COATICOOK RR 2 BLACK LAKE
TEL.: 845-2240 TEL.: 423-4737

PAUL SIMONEAU P. LACROIX EQUIPEMENT ENR.
RICHMOND — 826-2324 SHERBROOKE — 1261, King Est RR 5, MAGOG
TEL.: 563-4343 TEL.: 843-4609

BENOIT ROUILLARD ROMA MALOIN
COURCELLES, comté Frontenac 1066 Foster, WATERLOO
TEL.: 483-5321 TEL.: 539-0494

REGENT IMPORTING

102 nord, rue Wellington — Sherbrooke

H. C. WILSON & SONS LTD 61 nord, rue Wellington Sherbrooke — Tél.: 562-2627	BOURGET STEREO CABINETS INC. 16 est, rue King — Sherbrooke Tél.: 569-4242	WOOLCO DEPT STORE 2000, Boul. Bourque Rock Forest — Tél.: 569-9701	BOUCHER TV ENR. 107, rue Victoria — Victoriaville Tél.: 752-6966
LUCIEN DION TV SERVICE 142, rue St-Thomas Disraeli — Tél.: 449-2700	BIJOUTERIE MONA LISA Centre d'Achats Thetford Mines Tél.: 338-1404	PAQUET TELEVISION ENR. 157 ouest, rue St-Jacques Princeville — Tél.: 364-5325	ANDRE AUGER INC. 297 est, rue Notre-Dame Victoriaville — Tél.: 752-9761
LANGLOIS & FRERES INC. 1345, rue Juges Drummondville — Tél.: 472-3169	BERNARD & FRERE 141, rue St-Domase Drummondville — Tél.: 472-5406	ADRIEN ROY RADIO SERVICE 1012, rue Dubois Acton Vale — Tél.: 546-2515	ROCHFORD RADIO TV SERVICE 535, rue St-Jean Drummondville — Tél.: 472-6555
		DANVILLE ELECTRONICS Danville, Qué. — Tél.: 839-2278	ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

NETTOYEUR
Bouchard
VICTORIAVILLE TEL: 752-5565
217, LAURIER

VOUTE
A
FOUR-
RURRES
C - 20781

LA TRIBUNE
Tél: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Laurier, VICTORIAVILLE

Prévenez l'incendie...

Attention aux feux d'herbe et de feuilles mortes

VICTORIAVILLE (JR) — Le président de la Jeune chambre de Victoriaville, M. Claude Bouffard, demande à la population de se montrer prudente devant les dangers d'incendie et plus précisément à l'occasion de la grande Semaine de prévention des incendies qui a lieu du 4 au 10 octobre.

"A cette période-ci, souligne M. Bouffard, tous les gens font le ménage de leur pelouse, et cela est tout à fait normal. Ce qui n'est pas normal, c'est de faire brûler ce surplus d'herbe ou de feuilles le long des rues ou dans les fonds de cour".

Le président Bouffard déclare que chaque année on déplore de lourdes pertes occasionnées par ce genre d'incendie qui se propage très vite sous l'effet du vent et qui peut provoquer un véritable sinistre. En conclusion, le président de la Jeune chambre demande à la population de ne pas prendre la chance et de s'informer auprès du service des incendies de la manière à suivre pour éviter un désastre.

Le déficit financier de la Commission scolaire de Victoriaville est de \$481,677.40 si on se base sur l'excédent des dépenses par rapport aux revenus au 30 juin 1970. Voilà ce qui ressort de l'audition des états financiers produits lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et associés de Victoriaville. Le rapport révèle des dépenses de l'ordre de \$4,744,000.53 et des revenus de plus de \$4,262,322.13.

Au chapitre des revenus plus de \$1,099,457.59 proviennent de l'impôt foncier et \$2,836,645.35 du gouvernement provincial. Les quelques \$300,000 restant proviennent de location de transport et sur remboursement quelconque. Il faut toutefois noter que les subventions d'équilibre budgétaire générale de 1969-1970 totalisent \$2,208,854.50. C'est donc dire que cet item seul représente plus de 50% des revenus de la Commission.

Au chapitre des dépenses qui se chiffrent à \$4,744,000.53, plus de la moitié, soit \$2,429,266.26, vont à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis comme répartition budgétaire provisoire. L'engagement des professeurs et bénéficiaires marginaux s'élève à \$1,448,708.74. Le service de l'équipement scolaire se monte à plus de \$305,000 et le service de la dette à \$394,861.14. La balance des dépenses varie du transport aux fournitures de services spéciaux, de la recherche et expérimentation à la technique en audiovisuelles.

En se basant sur l'excédent des dépenses sur les revenus

Le déficit financier de la Commission scolaire locale est de \$481,677.40

VICTORIAVILLE (JR) — Le déficit financier de la Commission scolaire de Victoriaville est de \$481,677.40 si on se base sur l'excédent des dépenses par rapport aux revenus au 30 juin 1970. Voilà ce qui ressort de l'audition des états financiers produits lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et associés de Victoriaville. Le rapport révèle des dépenses de l'ordre de \$4,744,000.53 et des revenus de plus de \$4,262,322.13.

Au chapitre des revenus plus de \$1,099,457.59 proviennent de l'impôt foncier et \$2,836,645.35 du gouvernement provincial. Les quelques \$300,000 restant proviennent de location de transport et sur remboursement quelconque. Il faut toutefois noter que les subventions d'équilibre budgétaire générale de 1969-1970 totalisent \$2,208,854.50. C'est donc dire que cet item seul représente plus de 50% des revenus de la Commission.

Au chapitre des dépenses qui se chiffrent à \$4,744,000.53, plus de la moitié, soit \$2,429,266.26, vont à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis comme répartition budgétaire provisoire. L'engagement des professeurs et bénéficiaires marginaux s'élève à \$1,448,708.74. Le service de l'équipement scolaire se monte à plus de \$305,000 et le service de la dette à \$394,861.14. La balance des dépenses varie du transport aux fournitures de services spéciaux, de la recherche et expérimentation à la technique en audiovisuelles.

Le reste à percevoir \$595,949.16 de taxes foncières générales et spéciales. De plus, la Commission attend toujours pour une somme de \$722,563 de subventions du gouvernement provincial. L'avoir en banque de la Commission au 30 juin est de \$80,935.39. La Commission a dû effectuer des emprunts temporaires pour un montant de \$1,181,500 et elle doit plus de \$1,200,000 à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.

Si on compare la situation avec 1969, on remarque une augmentation de plus de \$846,452.01 des dépenses, \$561,119.47 de revenus, soit un total de \$285,332.54 d'augmentation d'excédent.

Le reste à percevoir \$595,949.16 de taxes foncières générales et spéciales. De plus, la Commission attend toujours pour une somme de \$722,563 de subventions du gouvernement provincial. L'avoir en banque de la Commission au 30 juin est de \$80,935.39. La Commission a dû effectuer des emprunts temporaires pour un montant de \$1,181,500 et elle doit plus de \$1,200,000 à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.

Si on compare la situation avec 1969, on remarque une augmentation de plus de \$846,452.01 des dépenses, \$561,119.47 de revenus, soit un total de \$285,332.54 d'augmentation d'excédent.

Le reste à percevoir \$595,949.16 de taxes foncières générales et spéciales. De plus, la Commission attend toujours pour une somme de \$722,563 de subventions du gouvernement provincial. L'avoir en banque de la Commission au 30 juin est de \$80,935.39. La Commission a dû effectuer des emprunts temporaires pour un montant de \$1,181,500 et elle doit plus de \$1,200,000 à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.

Si on compare la situation avec 1969, on remarque une augmentation de plus de \$846,452.01 des dépenses, \$561,119.47 de revenus, soit un total de \$285,332.54 d'augmentation d'excédent.

Le reste à percevoir \$595,949.16 de taxes foncières générales et spéciales. De plus, la Commission attend toujours pour une somme de \$722,563 de subventions du gouvernement provincial. L'avoir en banque de la Commission au 30 juin est de \$80,935.39. La Commission a dû effectuer des emprunts temporaires pour un montant de \$1,181,500 et elle doit plus de \$1,200,000 à la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis.

Si on compare la situation avec 1969, on remarque une augmentation de plus de \$846,452.01 des dépenses, \$561,119.47 de revenus, soit un total de \$285,332.54 d'augmentation d'excédent.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Il y avait foule hier matin au palais de justice d'Arthabaska... Ce n'est pas tous les jours que quatre individus reçoivent leur sentence pour un vol de \$16,500 et qu'un autre individu est accusé de tentative de meurtre à Arthabaska...

Le président de la dernière campagne de charité du club Richelieu, M. Roger Rouleau, vient de faire parvenir des lettres de remerciements au nom de son comité à ceux qui ont collaboré au succès de cette souscription...

Le comité féminin du Club de curling de Victoriaville formera ses cadres officiellement ce soir lors d'une réunion spéciale convoquée par Louise Houle... la présidente de ce comité...

Quelques instants plus tôt se tiendra au même local du Club de curling une réception au cours de laquelle on fera connaître le programme et les politiques de la nouvelle année...

A l'occasion de la campagne annuelle de la Fédération des œuvres du diocèse de Nicolet, le président pour le comté d'Arthabaska, M. Jules Allard, fait appel à la collaboration de tous les marchands pour que le slogan de cette campagne soit affiché partout...

C'est hier soir que Réal Bourassa parlait aux membres du club Lions de Warwick de la Caisse d'entraide économique des Bois-Francis...

Me René Crochetière, procureur de la couronne, a tenu à adresser un message de condoléance au barreau de Sherbrooke à l'occasion du décès accidentel de Me Cormier survenu la semaine dernière...

Une dame de Victoriaville a reçu une amende de \$10 pour avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé pour \$20 de marchandises dans un épicerie du centre-ville, hier en Cour des sessions...

L'automobiliste Michel Ouellet, de Victoriaville, a été condamné à deux amendes de \$50 chacune et il lui sera interdit de conduire un véhicule durant 6 mois... Il a plaidé coupable à un délit de fuite et admis avoir conduit en état d'ébriété...

L'ouverture de la chasse à l'original a été marquée de façon spéciale par M. Bruno Dumont la première journée en Gaspésie. Ce dernier a procédé au coupage du ruban traditionnel en jeep svp. On rapporte que le ruban était des plus épaiss.

Les Tigres de Victoriaville tenaient hier soir une importante assemblée sous la présidence de M. Roland Allard. La campagne de billets de saison se poursuit et les directeurs donneront le grand coup cette semaine.

Du côté hockey, l'instructeur Jacques Michel poursuit le camp d'entraînement et met l'accent sur la défensive. Son club devrait être formé complètement pour la première joute dimanche prochain.

Les avis sont partagés concernant le club qui remportera. Alors que René Crochetière demandait à un médecin qui sont deux sportifs favorisant Baltimore, tandis que Bob Boisvert et votre humble serviteur optent pour Cincinnati. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que l'action ne manquera pas à compter de samedi.

Alors que René Crochetière demandait à un médecin qui comparait en cour s'il était un spécialiste, le juge lui a retourné: "Ne commencez pas cela ici vous là"...

Clément Toussignant, de Plessisville, a reçu une sentence d'un mois d'emprisonnement à être purgée concurremment avec une autre qu'il subit actuellement pour vol de motos...

La soirée de clôture de la Ligue de balle-molle des Bois-Francis aura lieu vendredi soir prochain au Chalet des Bois sur la route 5 à Warwick...

C'est hier soir que l'on a procédé au transfert des pouvoirs au club Optimiste de Victoriaville... Raymond Charbonneau est officiellement entré en fonction... Il succède à Gilles Boucher...

Nouvel exécutif chez les Artisans: Mme Wilfrid Guénette présidente

VICTORIAVILLE (ML) — La Société des artisans, section locale, vient de s'élire un nouvel exécutif. La présidente est Mme Wilfrid Guérette; vice-président, Lionel Bernard; secrétaire-trésorier, Jean-Paul Dufresne.

Les autres membres de cette direction sont André Martin, vérificateur; Gaston Luceau, publiciste; les conseillers seront Aimé Garon, Pierre Lemay, Jean-Claude Deschambeault, Benoit Toupin, Adélaïde Turgeon, Gaston Roy et Raoul Verville, ex-président.

De plus 5 délégués officiels siègent au conseil régional. Ce sont: Mme Wilfrid Guérette, Jean-Paul Dufresne, Gaston Roy, Lionel Bernard et Raoul Verville. Cinq substituts ont également été nommés. Il s'agit de André Martin, Adélaïde Turgeon, Aimé Garon, Benoit Toupin et Gaston Luceau.

L'installation officielle des nouveaux administrateurs s'est faite sous la direction de M. Alonzo Malouin, administrateur régional. Les invités d'honneur à cette cérémonie étaient M. et Mme André Beauvieux, coordonnateur de la centrale de Montréal.

On sait que l'assemblée de la section locale des artisans a eu lieu dernièrement à Victoriaville. Suivant la constitution, on a choisi à ce moment 10 directeurs et un président.

Ces personnes se sont réunies par la suite afin de former les cadres de la direction.

Se faire un devoir d'enseigner aux enfants comment téléphoner au service des incendies

VICTORIAVILLE (JR) — "Tout le monde, y compris les jeunes, doivent savoir comment téléphoner au service des incendies. Les parents doivent se faire un devoir d'enseigner aux jeunes comment rejoindre les pompiers au cas de besoin. Voilà ce que souligne le président de la Chambre de commerce de Victoriaville, Me René Crochetière, à l'occasion de la Semaine de prévention des incendies, du 4 au 10 octobre.

En signalant 752-5535, les gens sont immédiatement en contact avec le service des incendies. Il est donc important d'inscrire ce numéro de téléphone tout près de l'appareil. Il est bon également, en cas d'alerte, d'informer les pompiers de l'endroit et si possible de la nature de l'incendie.

Un groupe d'aveugles prend contact avec l'institut Louis-Braille

VICTORIAVILLE (ML) — Un groupe d'aveugles de la région de Victoriaville s'est rendu à l'Institut Louis-Braille de Longueuil dernièrement afin de visiter cette institution spécialisée pour les aveugles.

Le père Wilfrid Laurier, directeur général de l'institution, a accueilli lui-même Mlles Marguerite Paris, Armoza Martineau, Marie-Reine Cusson, Claude Lavigne et Jean-Guy Gagné ainsi que Paul Pellerin et Joseph Dusseault.

On a fait par la suite une visite de l'institution après avoir entendu la petite histoire de l'institut. Les visiteurs ont été particulièrement intéressés par la visite de l'imprimerie où l'on traduit en braille les volumes scolaires usuels. C'est également dans cet atelier qu'est préparée la revue Braille Carefour qui est distribuée aux aveugles par le gouvernement québécois.

Dans cette institution, on éduque les enfants aveugles à utiliser à peu près les mêmes jouets que les enfants dotés de leur vision. Dans le gymnase, le jeune Richard Lavigne, de St-Paul de Chester, a fait une démonstration de trampoline.

On a poursuivi la visite dans les salles d'arts plastiques, de menuiserie, de piano, la chapelle, la cafétéria, etc. Le coin qui semble avoir le plus intéressé le groupe de visiteurs est sans doute la salle d'audio-tactile. Cette salle est en quelque sorte un laboratoire de géographie.

Là, les aveugles peuvent faire le tour de la terre avec leurs mains et leurs doigts en tant que les globes terrestres et les cartes en relief. On trouve aussi une maquette d'un village où l'enfant peut se faire une idée comparative des dimensions d'un arbre, d'un lampadaire et d'une maison.

Les visiteurs sont revenus très satisfaits de même que leurs guides Mlles Nicole et France Hamel, Mme Francoise Roy et Michel Jacob. Depuis plusieurs mois déjà, le groupe désirait cette visite éducative que leur promettait un organisme officiel pour les aveugles.

Le bilan des états financiers

VICTORIAVILLE (JR) — Les états financiers au 30 juin 1970 démontrent un excédent des dépenses sur les revenus de \$11,458.77 à la Commission scolaire d'Arthabaska. Ces chiffres nous ont été fournis lors de l'audition des états financiers de cette commission lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et Associés de Victoriaville.

Les revenus de la commission se fixent à \$604,589.63 et les dépenses à \$716,048.40. Tout comme pour Victoriaville, la majeure partie des revenus d'Arthabaska provient du gouvernement provincial (\$402,276.00) et l'impôt

Le bilan des états financiers

VICTORIAVILLE (JR) — Les états financiers au 30 juin 1970 démontrent un excédent des dépenses sur les revenus de \$11,458.77 à la Commission scolaire d'Arthabaska. Ces chiffres nous ont été fournis lors de l'audition des états financiers de cette commission lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et Associés de Victoriaville.

Les revenus de la commission se fixent à \$604,589.63 et les dépenses à \$716,048.40. Tout comme pour Victoriaville, la majeure partie des revenus d'Arthabaska provient du gouvernement provincial (\$402,276.00) et l'impôt

Le bilan des états financiers

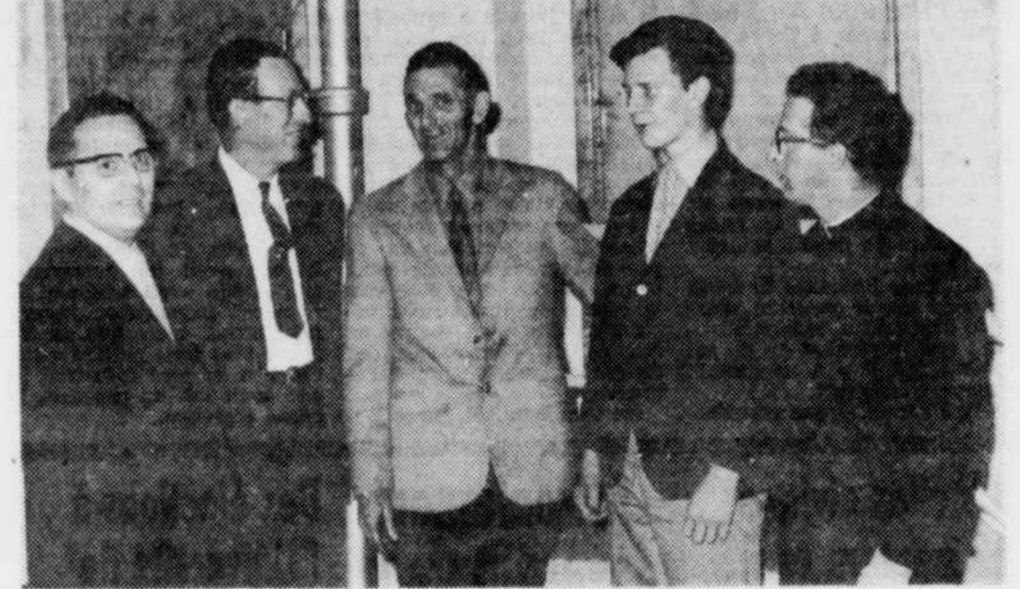
VICTORIAVILLE (JR) — Les états financiers au 30 juin 1970 démontrent un excédent des dépenses sur les revenus de \$11,458.77 à la Commission scolaire d'Arthabaska. Ces chiffres nous ont été fournis lors de l'audition des états financiers de cette commission lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et Associés de Victoriaville.

Les revenus de la commission se fixent à \$604,589.63 et les dépenses à \$716,048.40. Tout comme pour Victoriaville, la majeure partie des revenus d'Arthabaska provient du gouvernement provincial (\$402,276.00) et l'impôt

Le bilan des états financiers

VICTORIAVILLE (JR) — Les états financiers au 30 juin 1970 démontrent un excédent des dépenses sur les revenus de \$11,458.77 à la Commission scolaire d'Arthabaska. Ces chiffres nous ont été fournis lors de l'audition des états financiers de cette commission lundi soir par le bureau de comptables Roy, Desrochers et Associés de Victoriaville.

Les revenus de la commission se fixent à \$604,589.63 et les dépenses à \$716,048.40. Tout comme pour Victoriaville, la majeure partie des revenus d'Arthabaska provient du gouvernement provincial (\$402,276.00) et l'impôt



LOISIRS — Les loisirs de la paroisse St-Gabriel Lalement viennent de débiter une nouvelle saison. Quelques responsables sur cette photo, Robert Labbé, Paul Gingras, E-tienne Lapiere, Jocelyn Labbé et Rodolphe Leboeuf. (Photo La Tribune, Victoriaville)



FORMATION DES PRETRES — On veut mettre l'accent sur la formation des prêtres cette année dans le diocèse de Nicolet. Sur la photo discutant de ce projet, les Romuald Arbina de Victoriaville, Basile Frisson de Victoriaville, Georges-Etienne Picard de Ste-Georgette et Marcel Desrosiers de St-Guilherme. (Photo La Tribune, Victoriaville)



PREVENTION INCENDIE — Dans le cadre de la semaine de Prévention des incendies les responsables de ce département à la ville de Victoriaville ont commencé une visite des écoles, hier. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Position du PQ local sur l'assurance-maladie

VICTORIAVILLE (ML) — Par la voix de son président, M. Serge Lévesque, l'exécutif du Parti québécois du comté d'Arthabaska, désire faire part à toute la population de la position du Parti québécois face à l'assurance-maladie.

"Nous blâmons d'une part, le gouvernement libéral de n'avoir pas su consulter les médecins avant l'adoption du bill 8; mais surtout nous blâmons le gouvernement de son manque d'efficacité à régler le problème maintenant.

Cependant, nous reprochons aux médecins spécialistes (la classe privilégiée de la société québécoise) d'outrepasser leurs droits et de jouer à la demagogie tout en créant un climat de crainte sans cesse croissant dans la population. En refusant de se présenter,

la semaine dernière, à la commission de l'assemblée nationale sur la santé, ils ont fait montre d'intransigeance, et, ce qui est plus grave encore, de mépris envers les représentants élus par tous les québécois.

Ils semblent oublier que toute leur carrière, ils la doivent en partie aux deniers publics qui leurs ont fournis habitations et équipements pour effectuer leurs recherches ou pratiquer leur profession. Par conséquent, le Parti québécois demande donc d'une part au gouvernement de convoquer une session d'urgence dans les plus brefs délais et, d'autre part, aux médecins spécialistes de cesser toute menace de grève ou, ce qui est pire encore, de quitter le Québec à qui ils sont redevables de beaucoup.

En plus d'appuyer cette position du Parti québécois provincial, le PQ Arthabaska désire aussi soulever la moins trébuchante attitude de nos spécialistes locaux qui ont fait fi de toute dignité humaine en ne se présentant pas à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska vendredi dernier.

Cette grève mitigée ne fait qu'aggraver la crainte de la population, qui paie des taxes justement pour maintenir les services et l'équipement dont se servent nos spécialistes à chaque jour. L'exécutif du PQ Arthabaska espère que les médecins spécialistes de notre comté sauront être à la hauteur de leur profession et sauront négocier avec raison tout en mettant de côté leur terrorisme intellectuel.

Chronique scolaire

VICTORIAVILLE (JR) — Le frère Jean-Guy Marcotte sera le délégué syndical des professeurs de l'école St-Louis de Gonzague de Victoriaville. Les commissaires ont reçu la confirmation lundi soir lors de leur assemblée régulière.

Les élèves de 7e année de l'école St-Gabriel ont demandé l'autorisation à la Commission scolaire d'effectuer un voyage à Princeville pour visiter l'usine Sno-Prince.

Les commissaires ont autorisé une soirée d'hommage à la jeunesse mardi le 7 novembre, à l'école le Manège. Cette activité s'inscrit dans les cadres de la semaine d'appréciation à la jeunesse sous le patronage du club Optimiste.

L'ingénieur Denis St-Pierre a autorisé le paiement de \$13,650 à la firme Jean-Paul Binette pour les travaux effectués dans la résidence maintenant occupée par l'administration de la commission sur la rue Monfette.

Le frère Lahaye, directeur de l'académie St-Louis de Gonzague, a fait parvenir une lettre au directeur général, Denis Luceau, l'avisant que le frère Corbeil s'était conformé au règlement et avait coupé sa barbe.

Le Service de Lavage Général s'est vu accorder le contrat d'entretien des bureaux de la Commission à raison de \$24 par mois.

C'est lors de la prochaine assemblée de la Commission que l'on connaîtra les états financiers des Commissions scolaires de St-Valère et de St-Paul.

La décision de louer la grande salle de l'école le Manège pour des conférences du psychologue Leopold Grenon a été remise à la prochaine assemblée.

Les commissaires décideront également de la vente de l'école centrale de St-Paul lors de la prochaine réunion. On n'avait pas en mains tous les détails pour en décider.

Le Lemay Auto revient de loin et gagne la série

VICTORIAVILLE (ML) — Le Lemay Auto a remporté, hier soir, le championnat des séries éliminatoires de la ligue de balle-molle intersyndicale grâce à une victoire de 8-5 sur le syndicat.

C'est Pierre-Paul Alain qui a été l'artisan de cette victoire grâce à un coup triple qui a fait produire les points gagnants à la sixième. D'ailleurs, P.-P. Alain a cogné 2 doubles et 1 triple en 4 apparitions.

Ce fut une belle joute et le pointage a été 2-2 jusqu'à la cinquième. À la sixième reprise, le Lemay Auto a réussi à marquer 6 points mais le Syndicat s'est fait menacer à la 7ème grâce à 3 buts qui ont permis de resserrer le pointage.

C'était la première fois en 5 ans dans ce circuit que l'équipe championne de la série régulière remporterait aussi les séries. Le joueur gagnant a été Denis (Titou) Mailhot avec une fiche de 2 retrait aucun but sur balle et le perdant Yvon Turcotte qui a quand même été formidable.

Le sommaire: Lemay Auto 8 points, 11 coups sûrs, 2 éreurs et 7 hommes laissés sur les coussins. Pour le Syndicat, 5 point, 8 coups sûrs, 3 éreurs et 6 hommes laissés en plan. Le point saillant de la série a été la suspension du joueur Turcotte et aussi le retour formidable du Lemay Auto qui tirait de l'arrière 2-0 dans la série et a remporté 3 victoires consécutives par la suite.

Propos étudiants...

VICTORIAVILLE (ML) — On désire signaler à tous les étudiants, professeurs et membres de la direction, tous les événements, naissance, anniversaire, maladies, deuils, promotions et succès qui surviennent à l'un ou l'autre des membres de la communauté du CEGEP.

Des cours de danse se donneront le jeudi à 12h.30 à la Cage de verre... Tous ceux qui désirent suivre ces cours voudront bien se présenter à la réunion à ce sujet jeudi le 8 octobre au local 251...

C'est le 1er octobre que débutaient les cours d'expression corporelle donnés par le professeur Alain Vautrain. Plus de 25 étudiants du CEGEP sont inscrits à ces cours au premier semestre.

La représentation des étudiants sur la direction se fera comme suit: au conseil d'administration, Denis Langlais et Jean-Marie Arel; commission pédagogique, Vital Nault, Pierre Elias et Monique Girard; bureau de gestion, Jacques Roy, Claude Boisvert et Pierre Turcotte; affaires syndicales, Jean Corriveau, Louis-Gilles Pellerin, André Rodrigue et Bernard Duval.

Le conseil étudiant à la résidence se compose comme suit: président, Denis Bergeron; vice-président, J.-L. Lévesque; secrétaire, Paul Hudon; conseillers, Serge Brochu, Roland Huot, Jean-Louis Falardeau, Michel Bacon, Michel Thiboutot et Michel Ouellet.

A tous les étudiants intéressés, on annonce l'ouverture de la nouvelle salle située au 2e étage près des laboratoires de chimie...

Tous les étudiants qui veulent faire partie des équipes de volley-ball, de basket-ball et de hand-ball sont priés de se rendre aux pratiques déjà annoncées au babillard...

M. Richard Michel démissionne comme président du hockey mineur

PRINCEVILLE (GAB) — La Commission municipale des loisirs de Princeville vient de rendre public le communiqué suivant:

"Lors d'une assemblée de la Commission municipale des loisirs de Princeville tenue le 30 septembre dernier, c'est avec regret que les dirigeants de la CML ont accepté la démission de M. Richard Michel comme président et voici le texte intégral de sa lettre de démission: "Faisant suite aux résultats des élections municipales je vois que la population de Prin-

ceville ne semble pas apprécier le travail que j'ai fait pour leurs jeunes.

Avec des aides qui m'ont secondé à 100 p.c. en une Commission municipale des loisirs avec qui on s'est très bien entendu, étant donné le changement à la tête du Conseil municipal, je donne ma démission comme président du hockey mineur de Princeville. Cette décision est définitive et sans retour. Encore une fois je remercie tous ceux qui ont eu à travailler avec moi sans oublier notre ex-maire M. Bileaud et M. Pelletier."

LA NOUVELLE
MINI
4 cylindres de CHRYSLER CORP.
AUX PRIX SPECIAUX DE:
\$1900 transmission ordinaire \$2100 transmission automatique
Ainsi que la nouvelle
ALPINE "Hard Top"
A un prix qui défie toute concurrence.
BEGIN MOTORS LIMITED
Concessionnaire Chrysler, Plymouth, Valiant et comons Fargo
344, Notre-Dame Nord — 335-2996 THETFORD MINES

Le mot d'ordre... prévenez l'incendie partout (p. 4)

Les états financiers de la Commission scolaire (p. 4)

VICTORIANVILLE
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE
ARTHABASKA — WARWICK

LA TRIBUNE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

La première campagne de pommes
Kiwaniis aura lieu du 12 au 18 octobre à Victoriaville.

61e ANNEE — No 194 SHERBROOKE, MERCREDI, 7 OCTOBRE 1970 10 CENTS

Demandes des ravisseurs de M. Cross "nettement déraisonnables"

Québec et Ottawa ne plieront pas

Nouvelles brèves

Drapeau parl en campagne

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a lancé lundi soir sa campagne électorale en vue du scrutin municipal du 25 octobre en promettant de faire de Montréal d'ici 1976 la plus importante ville touristique en Amérique du Nord. Prenant la parole devant 1.400 membres et invités du Parti civique, M. Drapeau a déclaré que son équipe s'engage à continuer de bonifier le climat économique de Montréal, sachant que la sollicitation ne peut vraiment réussir auprès des investisseurs que si le climat est propice aux décisions favorables. "Montréal doit miser sans aucune réserve sur l'industrie du tourisme qui est profitable à tous et qui permet à chaque citoyen d'y participer", a ajouté le maire Drapeau.

Coupables de meurtre

LONDRES (AFP) — Les deux frères Arthur et Nizamodim Hoseni, âgés de 34 et 22 ans, ont été reconnus coupables de l'enlèvement et du meurtre de Mme Muriel McKay, épouse du président du News of the World, aux assises de l'Old Bailey. Le juge Shaw, immédiatement après avoir entendu le jury répondre affirmativement aux sept chefs d'accusation, a condamné les deux frères à la prison à vie pour le meurtre de Mme McKay. Arthur Hoseni est condamné en outre à un total de 25 années de prison pour les six autres chefs d'accusation retenus contre lui et Nizam, à 15 ans.

Capital de participation

QUEBEC (PC) — "Pour prendre notre part du marché nord-américain, il faut créer au Québec le capital de participation. Donc, si le Canada doit exister, il faut deux choses: une nouvelle constitution et une nouvelle orientation économique". C'est ce qu'a déclaré M. Mario Beaulieu, conférencier invité lors d'un dîner de la Caisse d'entraide économique, à Québec, mardi soir. Si nous voulons nous épanouir, que nous soyons séparés ou associés avec le Canada ou les Etats-Unis, le Québec doit, selon M. Beaulieu, devenir la terre de prédilection du "capitalisme de participation". Pour y arriver nous disposons de deux moyens: les Caisse et les mouvements coopératifs et l'Etat.



Ottawa ne pliera pas devant les demandes des ravisseurs... c'est ce que le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a répondu hier soir aux journalistes, lors d'une conférence de presse, quelques instants après l'avoir annoncé au Parlement. M. Sharp, visiblement très tendu, n'a toutefois pas repoussé l'idée possible d'un compromis. (Téléphoto PC)

Bourassa, Trudeau et Drapeau menacés par les terroristes

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, son homologue québécois, M. Robert Bourassa et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, seraient l'objet de menaces de la part des terroristes qui ont enlevé lundi le diplomate britannique James Richard Cross à Montréal. "Il s'agit de menaces très indirectes", a déclaré M. Bourassa au cours d'une conférence de presse. "C'est l'évidence pour tout le monde", a précisé le premier ministre, que les hommes publics, M. Trudeau, M. Drapeau et moi-même ne sont pas les types préférés des terroristes". M. Bourassa n'a pas commenté la partie de la demande de rançon qui n'a pas

été rendue publique. Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a communiqué au public la partie de la note qu'il était opportun de publier a précisé le premier ministre. M. Bourassa, qui parlait sur les ondes de Radio-Canada, a affirmé que le personnel affecté à sa garde n'a pas été augmenté depuis l'enlèvement de M. Cross. Prochaines cibles Les journaux de Montréal et de Toronto écrivent dans leurs éditions de mardi que le premier ministre Trudeau, le premier ministre Robert Bourassa et le maire Jean Drapeau sont parmi les prochaines cibles des responsables de l'enlèvement du haut commissaire britannique au Commerce à Montréal, perpétré mardi.

Dans des articles signés par leurs correspondants à Québec, La Presse, de Montréal, et le Toronto Telegram déclarent que les menaces indirectes contre les chefs politiques et d'autres politiciens apparaissent dans un document de huit pages que les ravisseurs de l'attaché commercial ont fait parvenir lundi aux autorités. La Presse ajoute que le document fait état de plusieurs opinions dont la somme se rapproche de la théorie de "l'assassinat sélectif". "Cette théorie, prônée par deux anciens membres du Front de libération du Québec, qui s'entraînaient avec des commandos palestiniens en Jordanie, avait été exposée dans un récent reportage du magazine "Perspectives".

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré, hier soir, qu'il partage la décision du gouvernement fédéral de ne pas se plier aux exigences des ravisseurs du haut fonctionnaire britannique au Commerce, M. James Richard Cross.

"Nous sommes solidaires de la déclaration faite par le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp", a dit M. Bourassa au cours d'une conférence de presse convoquée tard dans la soirée. Des consultations continues ont eu lieu entre les deux gouvernements, au sujet des attitudes à prendre à l'égard de l'enlèvement de M. Cross, survenu lundi matin à Montréal. "Les deux gouvernements ont décidé ensemble que les exigences des ravisseurs sont déraisonnables et ne peuvent être remplies", a déclaré le premier ministre. Les ravisseurs ont fait savoir qu'ils ne répondront pas de la vie de M. Cross si leurs exigences ne sont pas satisfaites avant les délais.

Délai incertain

Le communiqué émis par M. Sharp souligne que les ravisseurs n'exigent pas que leurs demandes soient satisfaites dans le délai de 48 heures suivant l'enlèvement de M. Cross, vers 8h.30 a.m. lundi, mais bien 48 heures après la publication de la liste des exigences. Cette publication a été faite par le ministre provincial de la Justice, M. Jérôme Choquette, lundi après-midi. Hier soir, M. Choquette était à Montréal où il espérait que les auteurs de l'enlèvement tenteraient d'entrer en communication avec lui. Il s'est refusé à tout commentaire au sujet de la décision du gouvernement fédéral, mais il prévoyait rester debout toute la nuit pour attendre que les terroristes se décident à faire des démarches. M. Bourassa a d'autre part ajouté que son gouvernement est disposé à entamer des négociations pour sauvegarder la vie du diplomate britannique. Pour cette raison il espère que les ravisseurs entreront en communication

garantir la sécurité de M. Cross et sauvegarder le respect de la loi en ce pays". Il a assuré les membres du Parlement que tout sera mis en oeuvre pour régler cette affaire, les priant de bien vouloir ne pas exiger de lui des détails délicats qui pourraient compromettre l'issue des opérations en cours. Le ministre des Affaires extérieures a fait cette déclaration après une pleine journée de délibération d'un comité ministériel sur cette affaire d'enlèvement. C'est le premier ministre lui-même, M. Trudeau, qui assume la présidence de ce comité. Il a déclaré, mardi, qu'il a discuté de cette affaire avec le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa. Plus tôt, aux Communes, M. Trudeau avait dit qu'il prêtait à ce dossier une attention toute personnelle et qu'Ottawa et Québec travaillaient en étroite collaboration.

"Cette déclaration veut faciliter la voie à une ouverture de dialogue, a déclaré, dans une interview le ministre des Affaires extérieures. Je désire entrer en communication avec les ravisseurs", a-t-il répété. Prié de faire savoir si le gouvernement était prêt à faire une offre aux ravisseurs, M. Sharp a répondu qu'il n'ajoutait rien d'autre à sa déclaration que ce qu'il a promis aux autorités britanniques et à M. Cross: faire tout ce qui est possible pour obtenir la libération du diplomate. Un journaliste ayant demandé à M. Sharp comment il pouvait concilier une telle attitude avec le refus du gouvernement de se rendre aux exigences des ravisseurs, il s'est contenté d'un vague "Tout est possible...". Entre-temps, les dirigeants de la police de Montréal se sont réunis à huis clos avec le ministre de la Justice, M. Cho-

Les terroristes emprisonnés au Québec prêts à partir pour Cuba ou l'Algérie (page 33)

avec les autorités fédérales ou provinciales. "Nous traversons présentement une période durant laquelle les décisions sont difficiles à prendre, tant au Québec qu'au Canada ou ailleurs dans le monde", a-t-il ajouté.

A Ottawa

Le gouvernement canadien ne se pliera pas aux exigences formulées par le Front de libération du Québec pour la libération du diplomate britannique, M. James Cross. C'est ce qu'a déclaré, mardi soir, le ministre fédéral des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp. "Dans l'ensemble, ces demandes sont nettement déraisonnables, et leurs auteurs n'ont pas pu s'attendre à ce que nous nous y rendions", a dit M. Sharp. "Il est donc superflu d'ajouter que nous ne les accepterons pas", a précisé le ministre, s'adressant aux Communes. Il a toutefois souligné qu'il continue d'espérer qu'un compromis pourra être trouvé pour assurer le retour de M. Cross. "Bien sûr, j'espère que les ravisseurs trouveront le moyen de se mettre en communication avec nous pour hâter ce moment. Toutes les autorités concernées conservent à l'esprit ce double objectif:

quette, au quartier général de la police, à Montréal, hier après-midi, mais à l'issue de la rencontre, on s'est contenté de dire qu'il avait été question de l'enlèvement. Par ailleurs, des représentants ouvriers des ex-employés de Lapalme Inc. ont demandé au gouvernement fédéral de reprendre les négociations, mais ils ont rejeté l'appui du FLQ. Le président du syndicat, M. Frank DiTerlizzi, a déclaré: "Nous ne sommes pas dans la même voie que ces gens là. Nous ne comptons sur personne d'autre que nous-mêmes dans cette affaire". M. Michel Chartrand, président du conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux, à laquelle le syndicat des conducteurs de Lapalme est affilié, a déclaré: "Je suis en faveur de la révolution, par conséquent ma réaction devant l'enlèvement est prévisible. Toutefois, ils ont choisi la mauvaise cible". M. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN, a déclaré que les 457 camionneurs de Lapalme ont de nouvelles offres à faire au ministre Jean-Pierre Côté, successeur de M. Eric Kierans à la tête du ministère des Postes.

Assurance-maladie: séance extraordinaire de l'Assemblée nationale lundi

Pas de loi spéciale en vue d'obliger les spécialistes à maintenir leurs services

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale se réunira en séance extraordinaire lundi prochain pour étudier le projet de loi relatif à l'entrée en vigueur du régime

me d'assurance-maladie le 1er novembre et pour considérer certaines modifications.

Toutefois, l'Assemblée nationale ne sera pas appelée à voter une loi ordonnant aux médecins spécialistes de la province de maintenir leurs services. La Fédération des médecins spécialistes du Québec, forte de 4.000 membres, menace de déclencher la grève si la loi sur le régime d'assurance-maladie est approuvée sans que les amendements qu'elle réclame ne soient approuvés. Un certain nombre de spécialistes ont déjà quitté le travail.

portera les "mesures nécessaires" pour assurer la mise en vigueur du plan.

AUJOURD'HUI DANS LA TRIBUNE

- Importante déclaration du président Nixon ce soir: nouvelle proposition de règlement du conflit vietnamien. page 18
- Les évêques catholiques canadiens, réunis en session d'étude, désirent mettre sur pied un guide pastoral des foyers mixtes. page 34
- Les étudiants désireraient recevoir "un coup de pouce" des automobilistes. page 2

pages	pages
Comiques 31-32	Mot perdu 17
Décès et funérailles 33	Politique fédérale ... 19-34
Editorial 7	Politique provinciale 17
Féminines 9-11-13	Radio, TV et arts 26
Finance 29	Sherbrooke
Horoscope 33	et région 2-3-4-5
Mots croisés 32	Sports 21-22-23

Situation inchangée dans les hôpitaux

QUEBEC (PC) — "La situation dans le domaine hospitalier dans la plupart des régions du Québec n'a pas évolué de façon sensible par rapport à la situation qui prévalait lundi", rapporte le service d'information du ministère de la Santé. Le taux d'occupation des hôpitaux est de 50 pour cent dans la région de Québec, de 38 pour cent dans la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi, tandis que la situation s'est sensiblement modifiée dans la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve où les spécialistes ont débrayé en assez grand nombre mardi. Dans les Cantons de l'Est, le taux d'occupation est stable, tandis que dans la région de Shawinigan et Grand-Mère,

La loi spéciale sera remplacée, plus tard, par les ententes qui seront négociées par le gouvernement et la fédération des médecins. Les modifications qui seront apportées au projet de loi au cours de la session spéciale donneront en partie raison aux spécialistes. Ceux-ci réclament notamment le droit de ne pas participer au régime d'assurance, même si les factures de leurs clients seraient défrayées par le gouvernement. En vertu du projet de loi actuel, les clients qui se rendent chez des médecins ne participant pas au régime devront payer eux-mêmes les honoraires.

Le projet de loi destiné à assurer l'entrée en vigueur du régime le 1er novembre, sans le consentement de cinq associations de professionnels touchées, communique que le régime d'occupation est passé de 77 à 55 pour cent dans certains cas et l'on signale qu'un pathologiste ne s'est pas présenté pour effectuer une autopsie, tandis qu'un autre médecin spécialisé a refusé de se rendre à l'hôpital pour voir son patient qui a été transféré dans une autre institution.

Réponse du FLQ à Sharp: "dernier délai 8 h. 30"

MONTREAL (PC) — La station radiophonique montréalaise CKAC a annoncé, mardi soir, qu'elle a reçu un document prétendument acheminé par les ravisseurs de l'attaché commercial britannique, selon lequel ils seraient prêts à liquerider ce dernier si leurs demandes ne sont pas agréées par le gouvernement avant 8h.30 HAE, aujourd'hui. Selon la station radiophonique francophone, ce document constitue une réponse directe à la déclaration faite un peu plus tôt par le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Sharp. On sait que ce dernier a en effet établi sans équivoque que le gouvernement ne se rendrait pas aux exigences des terroristes. Dans leur réponse les terroristes ont répondu, au sujet de M. Cross: "Nous ne lâcherons pas". Quant à M. Sharp, ils auraient spécifié: "Nous nous fichons complètement de lui". Ce même communiqué précise que le diplomate britannique est en bonne santé et qu'on lui a permis d'écrire une lettre à sa femme. Cette lettre aurait été jetée dans une boîte postale du centre-ville.

D'autre part, Me Robert Lemieux, procureur de la plupart des prisonniers "politiques" québécois, a révélé que la police de Montréal avait "volé" un document adressé au poste radiophonique CKVL. Ce document faisait état des demandes du FLQ. Prié de faire savoir s'il approuve l'action des ravisseurs, tout en désapprouvant la présumée saisie de document par la police de Montréal, il a répondu: "Je ne vais pas m'embarquer dans une controverse...". Le message du FLQ a été découvert dans le hall d'entrée des studios de CKAC, vers 22 heures HAE. La missive dactylographiée était signée: "Front de libération québécois. Nous vaincrons." Le communiqué souligne que les ravisseurs n'hésiteront pas à liquider le diplomate britannique, "parce que sa vie n'a pas plus de valeur que celle des prisonniers politiques qui sont dans les prisons du Québec". Le FLQ insiste dans son communiqué: "Nous maintenons nos exigences".

GRANDE OUVERTURE
DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DE L'ACTION CIVIQUE
CE SOIR, 8h. 30 à l'ECOLE ST-FRANCOIS

ENEZ RECEVOIR EN PRIMEUR UNE COPIE DU
PROGRAMME DE L'ACTION CIVIQUE
avec explications par
LE MAIRE MARC BUREAU
DE L'ACTION! CA PRESSE!

Cette annonce est publiée et payée par M. Normand Collin, organisateur de l'Action Civique.

En quelques lignes

LACMEGANTIC, (GD) — Une jeune fille vraisemblablement sous l'influence de la drogue s'est précipitée récemment dans les eaux glacées du lac Mégantic, à l'extrémité du quai de la rue St-Jacques...

La cafétéria du collège Sacré-Coeur a été ouverte hier midi après être restée fermée depuis le début de l'année scolaire, la Commission scolaire Régionale de l'Estrie ne voulant plus contribuer financièrement au déficit d'exploitation de cette entreprise...

Jude Michaud qui, entre deux rondes de golf, occupe le poste de préposé au service dans un important garage de Lac-Mégantic a été il y a quelque temps la victime d'une mésaventure peu banale...

Il semble que, si un nombre important de citoyens réclame vendredi la tenue d'un référendum sur le règlement haussant de 100% le traitement versé au maire et aux échevins, le conseil de ville étudiera sérieusement la possibilité de réviser ce règlement...

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — L'Association du hockey mineur d'East Angus désire informer les joueurs que l'inscription de ceux-ci se fera au Pavillon des sports le 10 octobre entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

Un cours de maniement d'armes à feu se donnera à Weedon les 12, 13 et 14 octobre courant. L'inscription se fera le 12 à 7h. p.m. Les cours se donneront à la salle de l'Hôtel La-salle, à Weedon.

La présidente de la prochaine Clinique de donneurs de sang: Mme Marielle Bourque, désire spécifier que la prochaine clinique de donneurs de sang se tiendra le 13 octobre courant au couvent Notre-Dame de la Garde à East Angus, de 2 à 5h. p.m. et de 7h. à 9h.30 dans la soirée.

Les pompiers ont répondu à trois alarmes: l'une pour un feu d'herbe, une autre pour un feu de fils électriques et la troisième pour un incendie qui s'était déclaré dans un camion.

Un montant total de \$2,338.42 a été perçu au poste de police au cours du mois, qui se répartit comme suit: parcromètres, \$1,145.90; taxes d'amusement, \$200.97; amendes et frais de la circulation, \$676; amendes et frais de la Cour Municipale, \$192.50; permis pour bicyclettes, \$20; empreintes pour visas, \$30; cartes d'identité, \$18; dommages causés à des parcromètres, \$47.50; divers \$8.45.

Les membres du Club Lions d'East Angus désirent informer la population que les inscriptions pour la Clinique de hockey des jeunes, se tiendra au pavillon des sports le 10 octobre entre 9h. a.m. et 5h. p.m.

Les messes du samedi soir dans la région seront dites aux heures suivantes: Eglise St-Louis de France: 7h. Notre-Dame de la Garde: 7h. Ascot: 7h. A Cookshire: 7h.15. A Bishopston: 7h.30 et à Bury: 8h.

REMERCIEMENTS DU VELO-CLUB DE MEGANTIC

LAC-MEGANTIC, (GD) — Le vélo-club de Lac-Mégantic qui vient de terminer une autre fructueuse saison a tenu à remercier par la voie des médias d'information le public méganticois qui, par son support moral et financier, a donné aux coureurs qui portaient les couleurs locales cet encouragement essentiel à l'accomplissement de grandes performances.

On sait que Denis Bolduc, le leader du vélo-club a remporté les principales épreuves auxquelles il a participé et le titre de M. Cyclo-Optimiste, catégorie Junior, tandis que les autres coureurs locaux figuraient avec honneur au palmarès de l'Organisation cycliste des Clubs optimistes.

Installations importantes de transformateurs à Rock Island

ROCK ISLAND, (MD) — L'Hydro-Québec a procédé lundi à l'installation de trois transformateurs à Rock Island. Ces transformateurs en baisseur servent à diminuer le voltage. Il s'agit des derniers préparatifs dans le but de séparer Stanstead et Rock Island de Derby Line VI.

Windsor en bref

WINDSOR, (MC) — L'Auberge des Cantons tient ce soir à 8h.30 sa deuxième pratique de la saison. La direction de l'équipe a confiance, avec l'effectif qui s'est présenté à cette première séance, de faire bonne figure cette saison.

Une clinique de sang se déroulera à Windsor mercredi le 14 octobre courant. La Croix-Rouge espère pouvoir compter sur l'appui de la population pour réaliser un franc succès.

Certains sportifs dans la quarantaine ne savent plus où faire valoir leur talent en matière de hockey. Ils sont trop "vétérans" pour l'intermédiaire et trop "puissants" pour les Old Timers.

Tournoi de tir à la carabine

PIOPOLIS, (GD) — Un important tournoi de tir à la carabine se déroulera samedi après-midi à Piopolis dans les cadres des célébrations préparatoires aux fêtes qui marqueront l'an prochain le centième anniversaire d'érection canonique de cette paroisse située sur les bords du lac Mégantic.

La compétition aura lieu dans un puits de gravier appartenant à M. Lionel Grenier et situé à proximité de la ferme de la "Lake Mégantic Pulp Co."

Il y aura deux classes de compétitions: la première réservée aux usagers de carabines de calibre .22 et la seconde aux usagers de carabines de chasse de plus fort calibre.

Statistiques de la force constabulaire

LAC-MEGANTIC, (GD) — Au cours du mois de septembre, les agents de la force constabulaire de Lac-Mégantic se sont rendus sur les lieux de sept accidents de circulation qui ont occasionné des blessures à deux personnes et causé des dommages matériels estimés à \$2,125.

Les policiers ont effectué 11 arrestations et 11 personnes ont été détenues pour le compte de la Sûreté du Québec. De plus, six sans-abri ont trouvé refuge au poste de police pour une nuit.

Trois incendies — Les pompiers ont répondu à trois alarmes: l'une pour un feu d'herbe, une autre pour un feu de fils électriques et la troisième pour un incendie qui s'était déclaré dans un camion.

Perception — Un montant total de \$2,338.42 a été perçu au poste de police au cours du mois, qui se répartit comme suit: parcromètres, \$1,145.90; taxes d'amusement, \$200.97; amendes et frais de la circulation, \$676; amendes et frais de la Cour Municipale, \$192.50; permis pour bicyclettes, \$20; empreintes pour visas, \$30; cartes d'identité, \$18; dommages causés à des parcromètres, \$47.50; divers \$8.45.

Ces statistiques proviennent du rapport mensuel du chef de police de la ville de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron.

Unité sanitaire

Voici le programme des activités de l'Unité sanitaire du comté de Compton pour la semaine commençant le 12 octobre 1970, mardi, le 13 octobre, Compton, col. Louis St-Laurent, de 2h. à 3h.; mercredi, le 14 octobre, Scotstown, comté, de 2h. à 3h.; jeudi, le 15 octobre, East Angus, Hôtel de ville, de 2h. à 4h.

INJONCTION PROVISOIRE POUR PERMETTRE LE TRANSPORT DES CLASSES PREFABRIQUEES

SHERBROOKE — L'hon. juge William Mitchell, de la Cour supérieure, a émis hier une injonction provisoire pour empêcher toute obstruction au transport de classes préfabriquées sur le terrain de l'école Ste-Marguerite à Magog.

Le premier thème portera sur la présentation d'une norme provinciale de classification des arbres de Noël. L'exposé sera fait par M. Paul Harvey du Bureau de la normalisation du ministère de l'Industrie et du Commerce.

INJONCTION PROVISOIRE POUR PERMETTRE LE TRANSPORT DES CLASSES PREFABRIQUEES

La régionale a décidé le 9 mars 1970 d'aménager des locaux temporaires sur le terrain de l'école Ste-Marguerite pour satisfaire aux exigences du nombre des élèves au secondaire.

Elle a ensuite commencé à recevoir des sections préfabriquées par voie de transport en camion.

C'est à ce moment que le maire Maurice Théroux a donné ordre au chef Donald Lizotte d'interdire l'accès de ces camions à Magog.

Le directeur du service d'équipement de la régionale, M. Yves-Denis Girard, a demandé l'autorisation de continuer le transport des sections.

Le 30 septembre, Me Gobeil a tenté à son tour de résoudre ce problème à l'amiable.

La régionale a demandé des soumissions publiques pour la fourniture de classes préfabriquées.



Dave Lach, du club des Francs-Amis, de Ville Mont-Royal, qui a remporté les honneurs de la course à relais Fernand Grenier disputée dimanche sur le trajet de 42 milles La Guadeloupe-Lac-Mégantic, reçoit le trophée emblématique de la victoire de son équipe.

L'équipe des Francs-Amis vainqueur du tournoi Fernand Grenier

LAC-MEGANTIC, (GD) — L'équipe des Francs-Amis, de Ville Mont-Royal, a remporté les honneurs de la troisième course à relais "Fernand Grenier" disputée dimanche entre La Guadeloupe et Lac-Mégantic.

Les vainqueurs ont couru les 42 milles de l'épreuve en 3 heures 40 minutes et 13 secondes, terminant la compétition avec près de quatre minutes d'avance sur le Club Athlétique de l'Estrie.

Le St-Jean-Olympique a pris la troisième position avec un temps de trois heures 56 minutes et 45 secondes. La seule équipe de la région qui portait les couleurs de St-Jean-Vianney a fini au quatrième rang avec une marque de quatre heures et 44 secondes.

Un industriel achète la bâtisse de la Penman's

COATICOOK, (RR) — C'est maintenant chose faite, un industriel ontarien s'est porté acquéreur de la bâtisse qui était demeurée vacante après le départ de la Penman's de Coaticook.

Assemblée générale des producteurs d'arbres de Noël

COATICOOK, (RR) — L'Association des Producteurs d'arbres de Noël du Québec, tiendra son assemblée générale annuelle des membres samedi prochain, le 10 octobre à la salle de l'école Gendreau, rue Cutting à Coaticook.

Sept accidents en septembre à Newport

NEWPORT, VI, (MD) — La sûreté municipale de Newport, VI, a fait les constatations d'un grand nombre d'accidents de circulation qui se sont produits durant septembre. Il y a eu quatre blessés à la suite de ces accidents. Dans son rapport du mois, le chef de police de cette ville, M. Leon Vinton, note qu'il y a eu 84 plaintes d'effectuées au poste de police.

La Régionale prête à rendre les locaux conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction de Magog

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a décidé de proposer à la cité de Magog, afin d'obtenir immédiatement le permis requis pour construire dix locaux temporaires, de voir à rendre les locaux de classes temporaires conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction numéro 362, de la cité de Magog, pour tous et chacun des articles du dit règlement, qui s'appliquent à une telle construction.

La Régionale accepte de payer pour les élèves de Ham Nord à Asbestos

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a accepté de dispenser l'enseignement aux élèves de la Commission scolaire de Ham-Nord, qui doivent suivre des cours à l'école Sainte-Élisabeth, d'Asbestos.

Deux agents promus au rang de caporal

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les agents Gilles Roy et Robert Harton, de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, ont été promus au rang de caporal, a révélé hier le chef de police de la ville de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron.

Souper annuel à N.-D. du Rosaire

SAWYERVILLE — Le souper annuel de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire aura lieu dimanche, le 11 octobre prochain, de 5h. à 7h. p.m.

Les participants

L'équipe des champions était composée de Roland Michaud Roger Poirer, Richard Monnet, Dave Lach, Gerald Murphy et Maurice Poirer.

Quant au club athlétique de Me place, il réunissait R. Pelletier, Donald Royer, John Fitzgérald, Dominique Fillion, Joel Manies et André Tchuganov.

Le St-Jean-Olympique était formé de Marcel Lavioie, Serge Raymond, George McAluay, Claude Martin, René Gosselin et Serge Poirer.

Un industriel achète la bâtisse de la Penman's

COATICOOK, (RR) — C'est maintenant chose faite, un industriel ontarien s'est porté acquéreur de la bâtisse qui était demeurée vacante après le départ de la Penman's de Coaticook.

Assemblée générale des producteurs d'arbres de Noël

COATICOOK, (RR) — L'Association des Producteurs d'arbres de Noël du Québec, tiendra son assemblée générale annuelle des membres samedi prochain, le 10 octobre à la salle de l'école Gendreau, rue Cutting à Coaticook.

Sept accidents en septembre à Newport

NEWPORT, VI, (MD) — La sûreté municipale de Newport, VI, a fait les constatations d'un grand nombre d'accidents de circulation qui se sont produits durant septembre. Il y a eu quatre blessés à la suite de ces accidents. Dans son rapport du mois, le chef de police de cette ville, M. Leon Vinton, note qu'il y a eu 84 plaintes d'effectuées au poste de police.

La Régionale prête à rendre les locaux conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction de Magog

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a décidé de proposer à la cité de Magog, afin d'obtenir immédiatement le permis requis pour construire dix locaux temporaires, de voir à rendre les locaux de classes temporaires conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction numéro 362, de la cité de Magog, pour tous et chacun des articles du dit règlement, qui s'appliquent à une telle construction.

La Régionale accepte de payer pour les élèves de Ham Nord à Asbestos

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a accepté de dispenser l'enseignement aux élèves de la Commission scolaire de Ham-Nord, qui doivent suivre des cours à l'école Sainte-Élisabeth, d'Asbestos.

Deux agents promus au rang de caporal

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les agents Gilles Roy et Robert Harton, de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, ont été promus au rang de caporal, a révélé hier le chef de police de la ville de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron.

Souper annuel à N.-D. du Rosaire

SAWYERVILLE — Le souper annuel de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire aura lieu dimanche, le 11 octobre prochain, de 5h. à 7h. p.m.

EXPOSITION DE L'AFEAS DE STOKE

STOKE — A l'occasion de l'exposition annuelle, plusieurs membres de l'AFEAS de Stoke ont obtenu des prix pour leurs nombreux exhibits.

Mme Royal Theberge, s'est vue décerner des prix pour la présentation de: manteaux, robe de maison, blouse, jumper, costume, cadre brodé, caniche, robe au tricot, cornichons, laitue en feuille, rubarbe, cosmos, dahlias géant, pensées, St-Joseph, géranium, bégonia.

Mme Léopold Lieutenant, s'est vue, elle aussi, décerner des prix pour: robe de maison, couvre-pied, tapis, emballage, bérêt, cornichon, laitue pommée, betterave, carotte, navet, oignons haricot jaune, piment, tomate, St-Joseph, bégonia.

Mme Joseph Gamache, des prix pour une catalogue, un tapis, des frivolités, ses haricots jaunes, ses piments, ses cosmos, ses fleurs mélangées, ses plantes grasses, son cactus, zinnia et plantes rares.

Quant à Mme Wilfrid Côté, elle s'est méritée des prix pour sa présentation de: couvre-pied, cadre brodé, caniche, frivolité, robe au tricot, cornichons, chou dahlias géants, fleurs mélangées, rose hybride, zinnia et plantes rares.

Mme Lionel Roy pour sa part s'est méritée des prix pour son exhibit de couvre-pied, de tapis tressé, de caniche, de laitue en feuille, de rubarbe, de betteraves, de carottes, de citrouilles, de cornichons et de haricots jaunes.

Mme Elie-Ange Grenier, pour son exposition de couvre-pied, de tricot chandail, de navet et de concombre, de phox annuelles et vivaces, de même que pour son cactus, ses géraniums, et ses quatre-saisons, s'est méritée elle aussi de nombreux prix.

Pour son exposition de robe de toilette, de pantalons pour dames, d'oreillers, de tapis tressés, de bérêt, de laitue pommée, d'oignons et de citrouilles, Mme Léon Goupil, s'est méritée de nombreux prix.

Mme Sébastien Lieutenant, pour des couvre-pieds, des laitues pommées, de la rubarbe, du bié-d'Inde, des fleurs mélangées, des St-Joseph et

des géraniums, s'est mérité à son tour quelques prix, dus à l'excellence de son travail.

Pour sa présentation de: oreillers, de carottes, de navets, de citrouilles, de concombres et de tomates, Mme Donat Boisvert, s'est mérité six prix lors de cet exhibit.

Pour ses betteraves, son bié-d'Inde, ses cosmos, ses glaiueux mélangés, et ses cactus, Mme Lionel Gagné s'est classée au même rang que Mme Jacques Lacasse qui elle s'est méritée des prix pour sa présentation de manteau, de robe de toilette, de confections refaites dans du vieux pour sa robe au crochet et pour ses courges.

Mme Jacques Goupil, de son côté, s'est mérité quatre trophées pour ses frivolités, son tricot de chandail, ses coussins et ses oignons.

Il ne faudrait pas oublier Mme Lionel Coutu, qui, pour sa présentation de betteraves, de bié-d'Inde, de cosmos, de glaiueux mélangés et de cactus, s'est mérité elle aussi cinq prix.

Sans ignorer non plus le magnifique travail de Mme François Gagné qui a su se mériter six prix lors de cette exposition. Ces principaux exhibits sont: une robe de maison, une blouse, un prix pour du refait dans du vieux, en ce qui concerne la couture et aussi le piment, la tomate et les dahlias pompons qui lui ont mérité d'autres trophées dans la catégorie légumes et fleurs.

Mme Léo Daigle, pour sa part, s'est vu décerner des prix dans des domaines de la couture (robe de toilette, tapis), et dans le domaine des légumes avec le bié-d'Inde.

De son côté, Mme René Pigeon, s'est mérité le même nombre de trophées pour des exhibits de couture (blouses, pantalons de dame et le tapis sur corde).

Mme Anselme Grimard, pour des travaux de refait dans du vieux, et de plantes rares, s'est mérité deux prix.

Dans la couture, Mme Charles Côté, s'est mérité des prix pour des pantalons de dame et des coussins.

Se méritant chacune un prix Mme Thérèse Coutu, Donat Lefebvre pour des roses d'Inde et des zinnia.

La Régionale accepte de payer pour les élèves de Ham Nord à Asbestos

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a accepté de dispenser l'enseignement aux élèves de la Commission scolaire de Ham-Nord, qui doivent suivre des cours à l'école Sainte-Élisabeth, d'Asbestos.

Deux agents promus au rang de caporal

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les agents Gilles Roy et Robert Harton, de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, ont été promus au rang de caporal, a révélé hier le chef de police de la ville de Lac-Mégantic, M. Raoul Perron.

Souper annuel à N.-D. du Rosaire

SAWYERVILLE — Le souper annuel de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire aura lieu dimanche, le 11 octobre prochain, de 5h. à 7h. p.m.

La Régionale prête à rendre les locaux conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction de Magog

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a décidé de proposer à la cité de Magog, afin d'obtenir immédiatement le permis requis pour construire dix locaux temporaires, de voir à rendre les locaux de classes temporaires conformes aux exigences du règlement de zonage et de construction numéro 362, de la cité de Magog, pour tous et chacun des articles du dit règlement, qui s'appliquent à une telle construction.